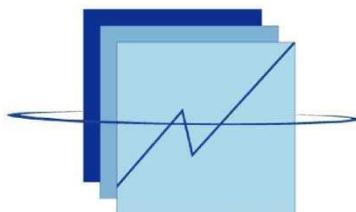


**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple-Un But-Une Foi*

.....  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN**  
.....



**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

## **Evaluation de la contribution des PME au Produit Intérieur Brut (PIB), à l'emploi et au commerce extérieur**

**Janvier 2019**

## Table des matières

Liste des encadrés.....	4
Liste des Graphiques.....	4
Liste des tableaux.....	5
Liste des Annexes.....	5
Sigles et abréviations.....	6
Introduction.....	7
I. METHODOLOGIE.....	8
1.1 Identification des PME.....	8
1.2 Caractéristiques des PME.....	9
1.3 Contribution des PME au PIB.....	9
1.4 Contribution aux exportations.....	10
1.5 Contribution à l'emploi.....	10
1.6 Sources de données.....	10
II. PRESENTATION DES RESULTATS.....	11
2.1 Caractéristiques des PME.....	11
2.1.1 Forme juridique.....	11
2.1.2 Régime juridique.....	12
2.1.3 Inscriptions aux institutions de prévoyance retraite et de sécurité sociale.....	14
2.1.4 Taille des PME.....	15
2.1.5 Répartition des PME tenant une comptabilité.....	16
2.1.6 Forme d'exploitation (formelle ou informelle).....	17
2.1.7 Actionnariat.....	18
2.1.8 Le genre des chefs d'entreprise.....	19
2.1.9 Niveau d'instruction des entrepreneurs individuels.....	20
2.1.10 Connaissance de l'existence des marchés publics.....	21
2.1.11 Appréciation de la transparence du système de passation des marchés publics.....	21
2.2 Contribution des PME à l'emploi.....	22
2.2.1 Contribution des PME à l'emploi.....	22
2.2.2 Type d'emploi des PME.....	23
2.2.3 Contribution des PME à l'emploi selon les branches d'activités.....	24
2.2.4 Contribution des PME à l'emploi et sexe des employés.....	26
2.3 Contribution des PME aux exportations.....	28
2.3.1 Evolution de la part des PME dans les exportations de 2014 à 2017.....	28
2.3.2 Principaux produits exportés par les PME.....	28
2.3.3 Principales destinations des exportations des PME.....	29
2.4 Contribution des PME à la richesse créée entre 2014 et 2016.....	31

2.4.1 Part de la valeur ajoutée des PME dans la valeur ajoutée totale .....	31
2.4.2 Contribution des secteurs formel et informel dans la valeur ajoutée des PME.....	32
2.4.3 Contribution des PME dans la valeur ajoutée des macro-secteurs.....	32
2.4.4 Contribution des PME dans la valeur ajoutée des secteurs d'activités .....	33
Conclusion.....	35
Annexes.....	36

## Liste des encadrés

Encadré 1 : Définition des PME .....	8
Encadré 2 : Définition d'une branche d'activité.....	13
Encadré 3 : Tenue de comptabilité.....	16

## Liste des Graphiques

Graphique 1 : Répartition des PME selon la forme juridique.....	11
Graphique 2 : Répartition des PME par régime juridique.....	12
Graphique 3 : Répartition des PME selon la branche d'activité .....	13
Graphique 4 : Répartition des PME inscrites à l'IPRES et à la CSS selon la formalité .....	14
Graphique 5 : Répartition des PME selon la taille .....	15
Graphique 6: Répartition des PME tenant une comptabilité .....	17
Graphique 7: Répartition des PME par branche d'activité selon la forme d'exploitation.....	17
Graphique 8 : Répartition des PME par type d'actionnariat selon la forme d'exploitation .....	19
Graphique 9 : Répartition des chefs d'entreprise par branche d'activité selon le sexe .....	20
Graphique 10 : Connaissance de l'existence des marchés publics selon le groupe de branche d'activité .....	21
Graphique 11 : Répartition des employés des PME selon la taille .....	23
Graphique 12 : Contribution des PME par type d'emploi .....	23
Graphique 13 : Contribution des PME à l'emploi par branche d'activité .....	25
Graphique 14 : Contribution des PME à l'emploi par sexe.....	26
Graphique 15 : Contribution des PME à l'emploi par sexe selon la taille .....	27
Graphique 16 : Evolution de la part des exportations des PME.....	28
Graphique 17 : Contribution des PME au PIB.....	31
Graphique 18: Contribution au PIB des PME des secteurs formel et informel .....	32
Graphique 19 : Contribution des PME dans la valeur ajoutée des macro-secteurs d'activités .....	32
Graphique 20 : Contribution des PME dans les secteurs d'activités .....	34

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des PME par région selon la forme juridique (%).....	11
Tableau 2 : Répartition des PME par région selon le régime juridique (%).....	12
Tableau 3 : Taux d'inscription à l'IPRES et à la CSS selon la branche d'activité (%) .....	14
Tableau 4 : Répartition des PME par taille selon la branche d'activité (%) .....	15
Tableau 5 : Répartition des PME par branche d'activité selon la taille (%) .....	16
Tableau 6 : Répartition des PME par type d'actionnariat selon la taille de l'entreprise (%) .....	18
Tableau 7: Structure de l'actionnariat des PME suivant la taille de l'entreprise (%).....	18
Tableau 8: Répartition des PME par type d'actionnariat selon la branche d'activité (%).....	18
Tableau 9: Répartition des PME par branche d'activité selon le type d'actionnariat (%).....	19
Tableau 10 : Répartition des entrepreneurs individuels par branche d'activité selon le niveau d'instruction (en %) .....	20
Tableau 11 : Appréciation de la transparence du système de passation selon la branche d'activité (%).....	22
Tableau 12 : Contribution des PME à l'emploi.....	22
Tableau 13 : Contribution des PME à l'emploi par type d'emploi selon la taille des PME .....	24
Tableau 14 : Contribution des PME à l'emploi par taille des PME selon le type d'emploi .....	24
Tableau 15 : Répartition des employés des PME par secteur d'activités suivant la taille.....	25
Tableau 16 : Répartition par branche d'activités .....	26
Tableau 17 : Contribution des PME à l'emploi par taille selon le sexe des employés .....	27
Tableau 18 : Contribution des PME à l'emploi par sexe selon la taille .....	28
Tableau 19 : Principaux produits exportés par les PME en 2016 .....	29
Tableau 20 : Principaux partenaires des PME en 2016.....	29
Tableau 21 : Principaux produits exportés par les principaux partenaires en 2016 .....	30

## Liste des Annexes

Annexe 1 : Contribution des PMS à l'emploi par branche d'activité .....	36
Annexe 2 : Répartition de l'emploi par type de PME et par sexe .....	36
<i>Annexe 3 : Répartition par type d'emploi.....</i>	36
Annexe 4 : Valeur ajoutée des PME par branche d'activité .....	37

## **Sigles et abréviations**

**BDEF** : Banque des Données Economiques et Financières

**SYSCOA** : Système Comptable Ouest Africain

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**BTP** : Bâtiments et Travaux publics

**CSS** : Caisse de Sécurité Sociale

**CUCI** : Centre Unique de Collecte de l'Information

**DPME** : Direction des Petites et Moyennes Entreprises

**DSECN** : Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale

**IPRES** : Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal

**ENES** : Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal

**ENPME** : Enquête nationale sur les Petites et Moyennes Entreprises

**ENUPIS** : Enquête Nationale sur les Unités de Production Informelle au Sénégal

**NINEA** : Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises

**RGE** : Recensement Général des Entreprises

**TPE** : Très Petite Entreprise

**PE** : Petite Entreprise

**ME** : Moyenne Entreprise

**CGA** : Centre de Gestion Agréé

## Introduction

La performance des entreprises est un facteur déterminant de la croissance économique et plus généralement du développement. On s'accorde généralement sur le fait que la vigueur de la croissance économique contribue au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté. Toutefois, il est de plus en plus largement admis que l'incidence de la croissance sur la pauvreté dépend de la qualité de la croissance, c'est-à-dire de sa composition, de la répartition de ses fruits et de son caractère plus ou moins durable.

De ce point de vue, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui composent la grande majorité des entreprises sénégalaises (99,8% des unités recensées en 2016), constituent un levier de lutte contre la pauvreté, un facteur de croissance économique avéré et un tremplin vers l'émergence économique. Les PME ont donc un rôle majeur à jouer dans la transformation structurelle de l'économie qui constitue l'axe 1 du Plan Sénégal Émergent (PSE) qui est la politique économique et sociale définie par les Autorités pour conduire le pays vers l'émergence à l'horizon 2035.

Cependant, elles sont principalement caractérisées par une capacité concurrentielle limitée et des performances économiques modestes imputables entre autres à une faible compétitivité, une faible rentabilité et des difficultés en matière d'investissement et de modernisation. Un certain nombre de contraintes freine leur parfaite insertion dans le commerce multilatéral. Ces contraintes ont amené le Gouvernement à prendre certaines mesures de politiques notamment des mesures réglementaires et législatives pour appuyer le développement des PME, dont la création de structures chargées de la prise en compte de leurs préoccupations.

C'est dans le cadre de la prise en charge de ces préoccupations que l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) organise un forum de haut niveau pour promouvoir et soutenir l'entreprenariat et prendre des décisions sur les initiatives de soutien au secteur privé. L'une des thématiques de ce forum est la contribution des PME au développement économique.

C'est ainsi que l'ADEPME a sollicité l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie pour mener une étude sur la thématique. Cette étude a pour objectifs de : (i) faire ressortir les caractéristiques propres des PME ; (ii) évaluer la contribution des PME à l'emploi et au PIB ; (iii) évaluer la contribution des PME aux exportations ; et (iv) dégager des perspectives et des recommandations.

Le présent rapport porte sur les résultats de cette étude. Il est structuré en deux chapitres. Le premier chapitre est axé sur la démarche méthodologique. Le deuxième se focalise sur les résultats notamment les caractéristiques des PME, la contribution des PME à l'emploi, au PIB et aux exportations.

## I. METHODOLOGIE

### 1.1 Identification des PME

L'objectif de cette sous-section est de délimiter la frontière entre les très petites entreprises, les petites entreprises, les moyennes entreprises et les grandes entreprises. Pour ce faire, il a été convenu de travailler avec la définition de la PME retenue dans le cadre du Projet de loi portant sur le développement des Petites et Moyennes Entreprises et la modernisation de l'économie qui a été utilisée lors du Recensement général des Entreprises (RGE) de 2016 (Encadré 1).

#### **Encadré 1 : Définition de la PME**

*Aux fins de la présente loi, on entend par Petite et Moyenne Entreprise (PME) : toute personne physique ou morale autonome, commerçante ou productrice de biens et/ou services marchands, et dont le chiffre d'affaires hors taxes annuel n'excède pas deux milliards (2 000 000 000) de FCFA ; toute PME dont plus de 25% de part de capital est directement détenue par une entreprise privée ou publique, autre que les sociétés de capital-risque et les investisseurs institutionnels, cesse d'être autonome au sens de la présente loi.*

*La PME comprend l'Entrepreneur, la Très petite entreprise, la Petite Entreprise et la Moyenne Entreprise définis ci-dessous. L'entreprise doit être légalement déclarée et doit tenir une comptabilité régulière.*

*L'**Entrepreneur** : toute personne physique exerçant, à titre individuel, une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale, agricole ou de prestataire de services, dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes ne dépasse pas :*

*30 000 000 FCFA pour les activités commerciales ;*

*20 000 000 FCFA pour les activités artisanales et assimilées ;*

*10 000 000 CFA pour les prestations de services.*

***Très petite Entreprise (TPE)** : toute personne hors entrepreneur physique ou morale, exerçant une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de prestataire de services, dont le chiffre d'affaires annuel déclaré hors taxes est inférieur ou égal à 100 000 000 FCFA. La Très petite Entreprise tient, au moins, un système allégé de comptabilité ;*

***Petite Entreprise (PE)** : toute personne physique ou morale, exerçant une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de prestataire de services, dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à 100 000 000 FCFA et inférieur ou égal à 500 000 000 FCFA. Elle tient une comptabilité soit en interne, soit par un Comptable agréé ou par un Centre de Gestion Agréé (CGA) ou toute autre structure similaire agréée ;*

***Moyenne Entreprise (ME)** : toute personne physique ou morale, exerçant une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de prestataire de services, dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à 500 000 000 FCFA et inférieur ou égal à 2 000 000 000 FCFA. Elle tient une comptabilité selon le système normal et certifiée par un Expert-Comptable agréé;*

*Dans le cadre de cette étude, est considérée comme **PME** toute personne physique ou morale, exerçant une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de prestataire de services, dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est inférieur à 2 000 000 000 FCFA. Elle tient une comptabilité selon le système normal du **SYSCOA**, certifiée par un Expert-Comptable agréé ou autre système harmonisé. Elle doit par ailleurs détenir un NINEA ou un registre de commerce.*

L'exploitation des données de la Banque de Données économiques et financières (BDEF), du Recensement Général des Entreprises (RGE) et de l'Enquête nationale sur les Unités de Production

informelle au Sénégal (ENUPIS), a permis d'identifier les PME et de les classer par branche d'activités.

## 1.2 Caractéristiques des PME

Pour la caractérisation des PME, les résultats des principales enquêtes menées ces dernières années ont été exploités. Il s'agit essentiellement du Recensement Général des Entreprises (RGE) réalisé en 2016 et de l'Enquête nationale sur les PME (ENPME) conduite en 2013.

## 1.3 Contribution des PME au PIB

La démarche méthodologique retenue est l'approche « production » utilisée par le Bureau de la Comptabilité nationale de l'ANSD pour le calcul du PIB. La richesse créée par les PME est obtenue par agrégation de leurs valeurs ajoutées. La valeur ajoutée totale ainsi obtenue rapportée au PIB (sans les taxes sur les produits et les subventions sur les produits) donne un ratio qui permet d'apprécier la contribution intrinsèque des PME dans l'économie.

La valeur ajoutée s'obtient en déduisant de la production le montant des consommations intermédiaires totales.

### Valeur ajoutée = Production – Consommation Intermédiaire

Les données nécessaires pour calculer la production ( $P$ ) par branche d'activités sont disponibles pour les entreprises formelles enregistrées au Centre unique de Collecte de l'Information (CUCI). En ce qui concerne les entreprises formelles non répertoriées dans le CUCI, il a été procédé à une estimation de leur production ( $P^*$ ) sur la base du chiffre d'affaires ( $CA^*$ ) selon la taille et le secteur d'activité. Pour l'année 2014, le RGE fournit le chiffre d'affaires ( $CA$ ) des entreprises recensées. Ainsi, la production par branche d'activités des entreprises ne figurant pas dans le CUCI ( $P^*$ ) est estimée en se basant sur un ratio  $R$  défini ci-après :  $R = \frac{CA}{P}$  avec :

- $CA$  : Chiffre d'affaires des PME du CUCI
- $P$  : Production des PME du CUCI

Pour les entreprises ne figurant pas dans le CUCI, la production  $P^*$  est obtenue en rapportant le chiffre d'affaires au ratio ( $R$ ) calculé par branche d'activités.

$$P^* = \frac{CA^*}{R}$$

$CA^*$  : Chiffre d'affaires des PME non répertoriées dans le CUCI

$P^*$  : Production des PME non répertoriées dans le CUCI selon la méthodologie de la comptabilité nationale.

La même démarche méthodologique est utilisée pour les entreprises informelles. La base du RGE a été exploitée pour avoir le chiffre d'affaires de toutes les unités recensées. Ensuite, avec les données de l'ENUPIIS, il a été calculé le rapport  $\frac{CA}{P}$  pour chaque branche d'activités.

Pour mesurer la richesse créée par les PME, on a besoin de calculer par branche d'activités leurs consommations intermédiaires en plus de leur production. Pour ce faire, les coefficients techniques agrégés par secteur d'activités et par mode de production au niveau des comptes de branches ont été utilisés.

#### **1.4 Contribution aux exportations**

Pour mesurer la contribution des PME aux exportations, il a fallu d'abord estimer le volume de leurs exportations. Ce travail a consisté à extraire les données du commerce extérieur par entreprise et à faire ressortir celles qui portent sur les PME à travers des appariements avec le répertoire du CUCI. Ainsi, une estimation de la quantité et de la valeur des exportations effectuées par les PME a été faite.

#### **1.5 Contribution à l'emploi**

Afin de disposer des statistiques sur l'emploi, il a été fait recours au RGE et à l'Enquête nationale sur l'Emploi dans le Secteur Formel (ENESF). Elles ont permis d'isoler les PME et d'estimer leur contribution à l'emploi dans l'ensemble de l'économie et par secteur d'activités.

#### **1.6 Sources de données**

Dans le cadre de cette étude, les données utilisées proviennent essentiellement des sources ci-dessous :

- BDEF : elle a permis de disposer des variables clés telles que le CA pour estimer la production ;
- Recensement Général des Entreprises (RGE), Enquête Nationale sur les Petites et Moyennes Entreprises (ENPME) : le répertoire du CUCI n'étant pas exhaustif, l'exploitation des bases de données du RGE et de l'ENPME a permis de cerner les entreprises formelles ne figurant pas dans le CUCI ainsi que les unités informelles. En outre, elle a permis de faire ressortir les caractéristiques propres aux PME ;
- Comptes nationaux pour les agrégats macroéconomiques, les coefficients techniques et l'extrapolation des données du secteur moderne ;
- Données du commerce extérieur pour les exportations ;
- Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSIS) et Enquête nationale sur les Unités de Production Informelle (non agricole) au Sénégal pour affiner les données du secteur informel.

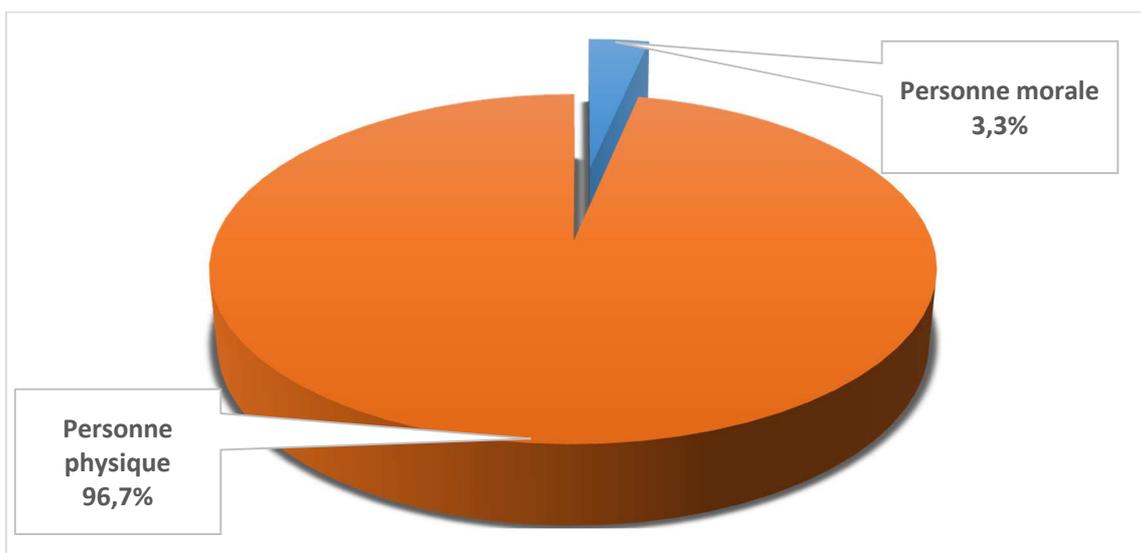
## II. PRESENTATION DES RESULTATS

### 2.1 Caractéristiques des PME

#### 2.1.1 Forme juridique

La répartition des Petites et Moyenne Entreprises selon la forme juridique montre que 96,7% d'entre elles sont des personnes physiques.

Graphique 1 : Répartition des PME selon la forme juridique



Source : ANSD/RGE 2016

La tendance observée au niveau national est quasi identique à celle des régions. Les régions de Sédhiou (0,7%), Matam (0,7%) et Diourbel (0,8%) enregistrent les pourcentages de personnes morales les plus faibles.

Tableau 1 : Répartition des PME par région selon la forme juridique (%)

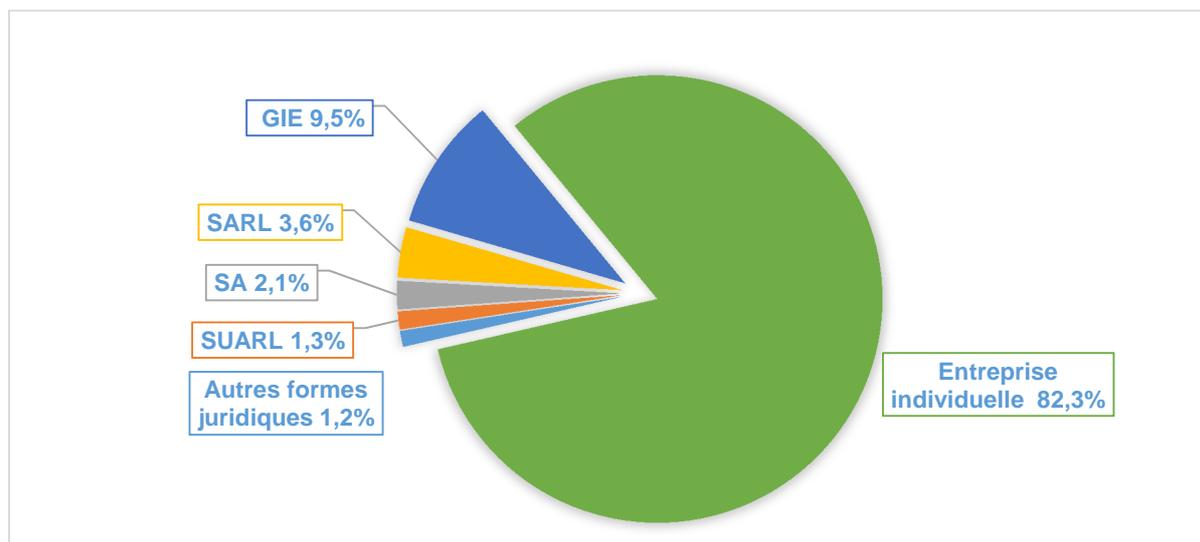
Région	Personne morale	Personne physique	Total
Dakar	4,4	95,7	100,0
Ziguinchor	3,4	96,6	100,0
Diourbel	0,8	99,2	100,0
Saint-Louis	4,7	95,4	100,0
Tambacounda	4,0	96,0	100,0
Kaolack	3,9	96,1	100,0
Thiès	2,1	97,9	100,0
Louga	3,3	96,7	100,0
Fatick	4,1	95,9	100,0
Kolda	2,8	97,2	100,0
Matam	0,7	99,3	100,0
Kaffrine	2,8	97,2	100,0
Kédougou	2,9	97,1	100,0
Sédhiou	0,7	99,3	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>3,3</b>	<b>96,7</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

## 2.1.2 Régime juridique

L'analyse du régime juridique des PME, révèle que la majorité des unités sont des entreprises individuelles (82,3%). Elles sont suivies des Groupements d'Intérêt économique (GIE) (9,5%) et des Sociétés à Responsabilité limitée (SARL) (3,6%). Les Sociétés anonymes (SA) (2,1%), les Sociétés unipersonnelles à Responsabilité limitée (SUARL) (1,3%) sont les moins représentées.

Graphique 2 : Répartition des PME par régime juridique



Source : ANSD/RGE 2016

Au niveau régional, à Dakar, la SARL (8,6%) et la SA (4,1%) sont les régimes juridiques les plus fréquents dans les personnes morales au moment où les GIE occupent la première place au niveau des autres régions. Les Sociétés anonymes (SA) sont faiblement représentées au niveau de toutes les régions avec un niveau plus élevé dans la région de Dakar (4,1%).

Tableau 2 : Répartition des PME par région selon le régime juridique (%)

Région	Entreprise individuelle	SUARL	SA	SARL	GIE	Autres formes juridiques	Total
Dakar	79,0	3,0	4,1	8,6	3,4	1,6	100,0
Ziguinchor	83,1	1,0	0,5	1,6	12,8	0,8	100,0
Diourbel	91,8	0,6	0,7	0,6	5,3	0,7	100,0
Saint-Louis	76,8	0,6	1,2	1,6	18,8	0,9	100,0
Tambacounda	74,7	0,7	0,3	0,5	22,8	0,8	100,0
Kaolack	71,5	0,3	0,4	1,1	26,2	0,4	100,0
Thiès	87,9	1,1	1,3	2,9	5,3	1,4	100,0
Louga	78,0	0,3	0,9	0,6	19,3	0,9	100,0
Fatick	77,1	0,3	0,5	1,4	19,8	0,8	100,0
Kolda	61,1	0,5	0,1	0,6	37,5	0,2	100,0
Matam	93,8	0,2	0,6	1,0	4,0	0,4	100,0
Kaffrine	77,6	0,1	0,4	0,3	20,9	0,7	100,0
Kédougou	75,1	0,9	0,7	1,3	17,3	3,9	100,0
Sédhiou	82,9	0,2	0,2	0,5	15,5	0,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>80,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,5</b>	<b>5,2</b>	<b>8,9</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

## Encadré 2 : Définition d'une branche d'activité

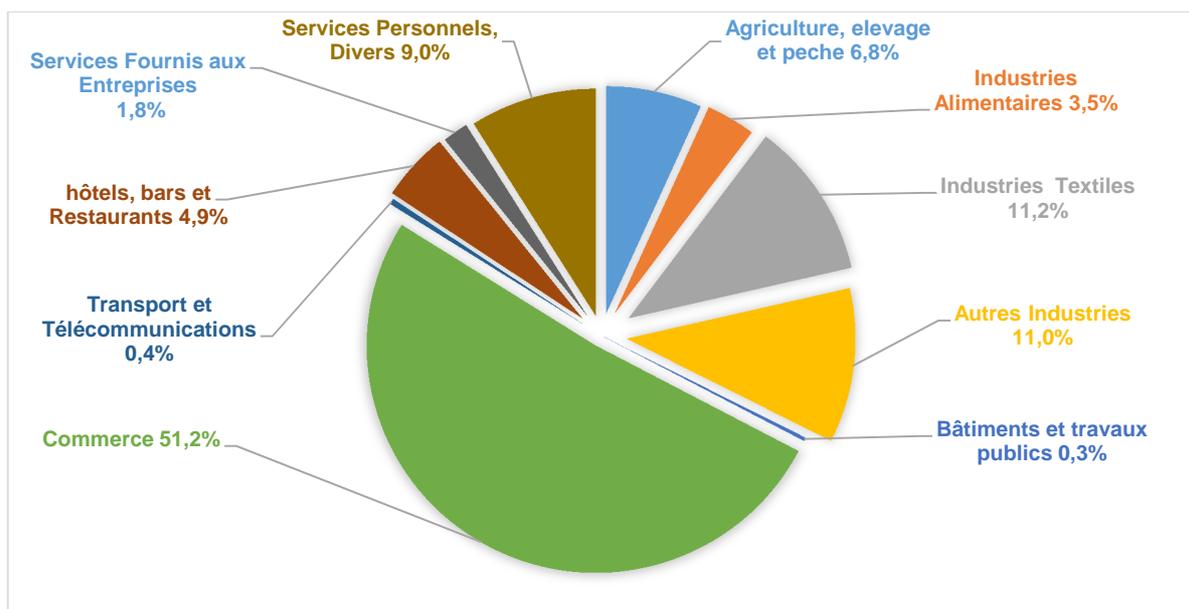
Selon la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), une branche d'activité se compose d'un groupe d'établissements engagés dans les mêmes types d'activité ou dans des types similaires. Elle regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. La nomenclature utilisée dans cette étude est la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA).

Ainsi, dix (10) groupes de branches ont été définis à savoir :

1. Agriculture, élevage et pêche
2. Industries alimentaires
3. Industries textiles
4. Autres Industries
5. Bâtiments et Travaux Publics
6. Commerce
7. Transport et télécommunications
8. Hôtels, bars et restaurants
9. Services fournis aux entreprises
10. Services personnels, divers

La répartition des PME suivant le groupe de branches d'activité laisse entrevoir une prédominance du commerce avec plus de la moitié (51,2%) des unités. Les industries manufacturées (25,7%) constituées des industries alimentaires (3,5%), des industries textiles (11,2%) et des autres industries (11,0%), viennent en seconde position. Elles sont suivies des services (9,0%) et du secteur « agriculture, élevage et pêche » (6,8%).

Graphique 3 : Répartition des PME selon la branche d'activité

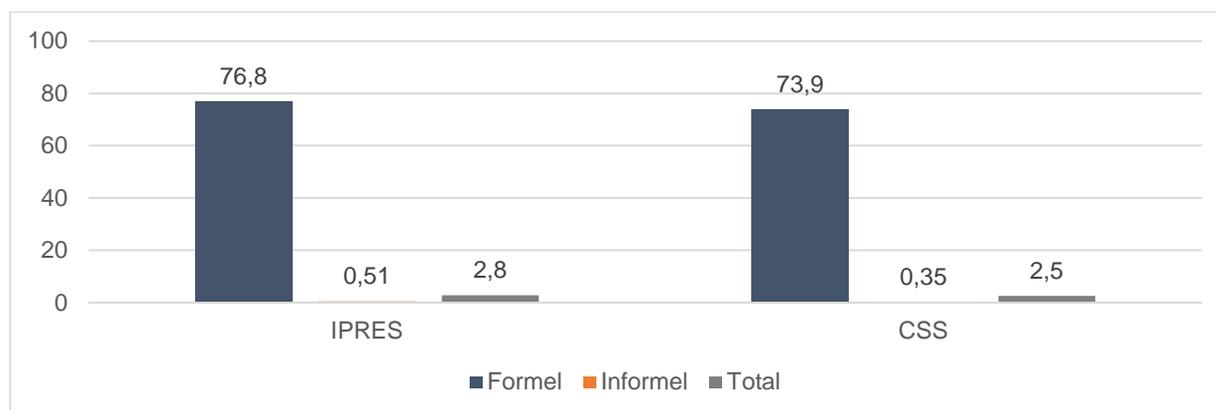


Source : ANSD/RGE 2016

### 2.1.3 Inscriptions aux institutions de prévoyance retraite et de sécurité sociale

Sur l'ensemble des PME du pays, les inscriptions à l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) (2,8%) et à la Caisse de Sécurité Sociale (CSS) (2,5%) demeurent relativement faibles. L'analyse suivant le caractère formel ou informel révèle que 76,8% des PME du secteur formel sont immatriculées à l'IPRES et 73,9% à la CSS. Par ailleurs, il peut exister des unités du secteur informel inscrites à l'IPRES et à la CSS grâce à la non exigence de la tenue de comptabilité au niveau de ces deux institutions.

Graphique 4 : Répartition des PME inscrites à l'IPRES et à la CSS selon la formalité



Source : ANSD/RGE 2016

Les résultats mettent en évidence une certaine disparité selon le groupe de branches d'activité. Les PME appartenant aux branches d'activité des BTP (58,9% pour l'IPRES et 57,0% pour la CSS), des services fournis aux entreprises (33,4% pour l'IPRES et 31,6% pour la CSS), des transports et télécommunications (32,3% pour l'IPRES et 30,9% pour la CSS) mais aussi des industries alimentaires, les hôtels, bars et restaurants et les services divers sont relativement les plus souvent immatriculées. En revanche, la proportion moindre des entreprises inscrites est notée au niveau des « industries textiles » (0,3% pour l'IPRES et 0,2% pour la CSS), de « l'agriculture, de l'élevage et de la pêche » (0,6% pour l'IPRES et 0,6% pour la CSS) et du « commerce » (1,8% pour l'IPRES et 1,6% pour la CSS).

Tableau 3 : Taux d'inscription à l'IPRES et à la CSS selon la branche d'activité (%)

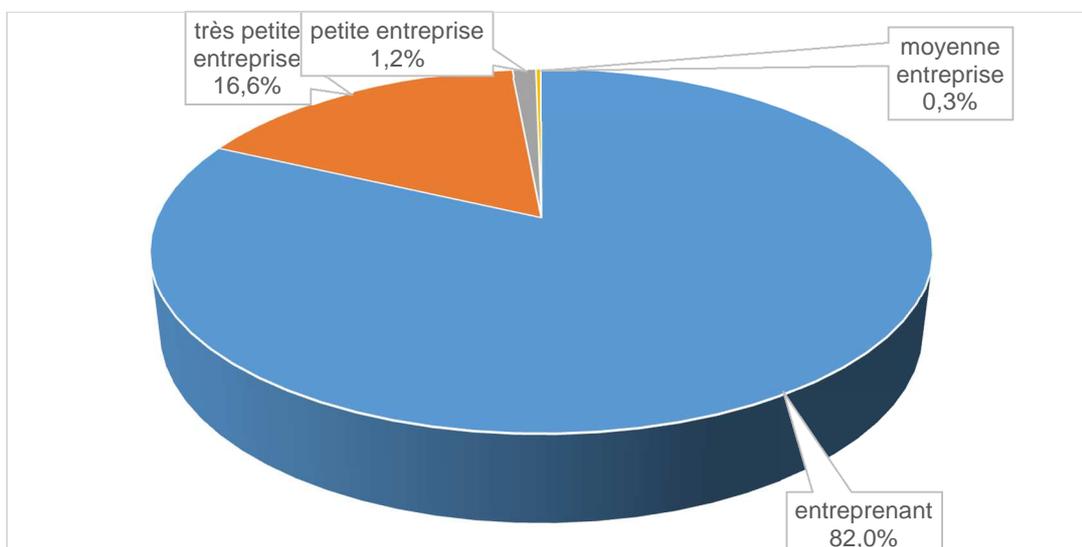
Branche d'activité	IPRES	CSS
Agriculture, élevage et pêche	0,6	0,6
Industries alimentaires	3,6	3,3
Industries textiles	0,3	0,2
Autres industries	1,6	1,4
BTP	58,9	57,0
Commerce	1,8	1,6
Transport et télécommunications	32,3	30,9
Hôtels, bars et restaurants	3,1	2,8
Services fournis aux entreprises	33,4	31,6
Services personnels, divers	5,2	4,8
<b>Ensemble</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>

Source : ANSD/RGE 2016

## 2.1.4 Taille des PME

Le tissu économique du Sénégal est fortement dominé par les PME qui regroupent les entrepreneurs, les très petites, les petites et les moyennes entreprises. La répartition des PME laisse apparaître une forte prédominance des Entrepreneurs (82,0%). Viennent ensuite les Très petites entreprises (16,6%), les Petites entreprises (1,2%) et les moyennes entreprises (0,3%).

Graphique 5 : Répartition des PME selon la taille



Source : ANSD/RGE 2016

La répartition des PME selon le groupe de branches d'activité et la taille révèle que, dans presque toutes les catégories d'entreprises, le commerce est le plus représenté. Il domine dans les entrepreneurs (58,3%) et couvre 56,5% des unités économiques dans les Petites entreprises. Par contre, parmi les Très petites entreprises, seules 15,8% exercent des activités commerciales au moment où 40,8% et 20,6% d'entre elles s'activent respectivement dans les BTP et les Industries alimentaires

Tableau 4 : Répartition des PME par taille selon la branche d'activité (%)

Branche d'activité	Entrepreneurs	Très Petites entreprises	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Ensemble
Agriculture, élevage et pêche	0,0	40,8	1,6	2,6	<b>6,8</b>
Industries alimentaires	0,0	20,6	5,3	6,1	<b>3,5</b>
Industries textiles	13,4	1,2	1,2	0,4	<b>11,2</b>
Autres industries	11,7	7,7	7,1	9,4	<b>11,0</b>
BTP	0,1	0,7	3,6	9,7	<b>0,3</b>
Commerce	58,3	15,8	56,5	34,9	<b>51,2</b>
Transport et télécommunications	0,3	0,8	3,7	7,4	<b>0,4</b>
Hôtels, bars et restaurants	5,2	3,5	3,4	4,6	<b>4,9</b>
Services fournis aux entreprises	1,3	3,7	10,9	16,8	<b>1,8</b>
Services personnels, divers	9,7	5,4	6,6	8,1	<b>9,0</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

Les Entrepreneurs sont concentrés dans les industries textiles, les autres industries, le commerce, les hôtels, bars et restaurants et les services personnels. Les Très petites entreprises sont les plus fréquentes dans l'agriculture (99,6%) et les industries alimentaires (97,7%) tandis que les Petites entreprises et les Moyennes entreprises sont relativement plus présentes dans les BTP (27%), les transports et télécommunications (32,0%) et les services fournis aux entreprises (34,0%). Il convient de noter que les Petites et Moyennes entreprises sont moins présentes dans l'agriculture, élevage et pêche (0,4%) et les Industries textiles (0,1%).

Tableau 5 : Répartition des PME par branche d'activité selon la taille (%)

Branche d'activité	Entrepreneurs	Très petites entreprises	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Total
Agriculture, élevage et pêche	0,0	99,6	0,3	0,1	100,0
Industries alimentaires	0,0	97,7	1,8	0,5	100,0
Industries textiles	98,1	1,8	0,1	0,0	100,0
Autres industries	87,5	11,5	0,8	0,2	100,0
BTP	28,5	44,5	16,9	10,1	100,0
Commerce	93,4	5,1	1,3	0,2	100,0
Transport et télécommunications	52,3	32,0	10,8	4,8	100,0
Hôtels, bars et restaurants	87,2	11,8	0,8	0,3	100,0
Services fournis aux entreprises	56,4	34,0	7,2	2,5	100,0
Services personnels, divers	89,0	9,9	0,9	0,2	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>82,0</b>	<b>16,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

## 2.1.5 Répartition des PME tenant une comptabilité

### Encadré 3 : Tenue de comptabilité

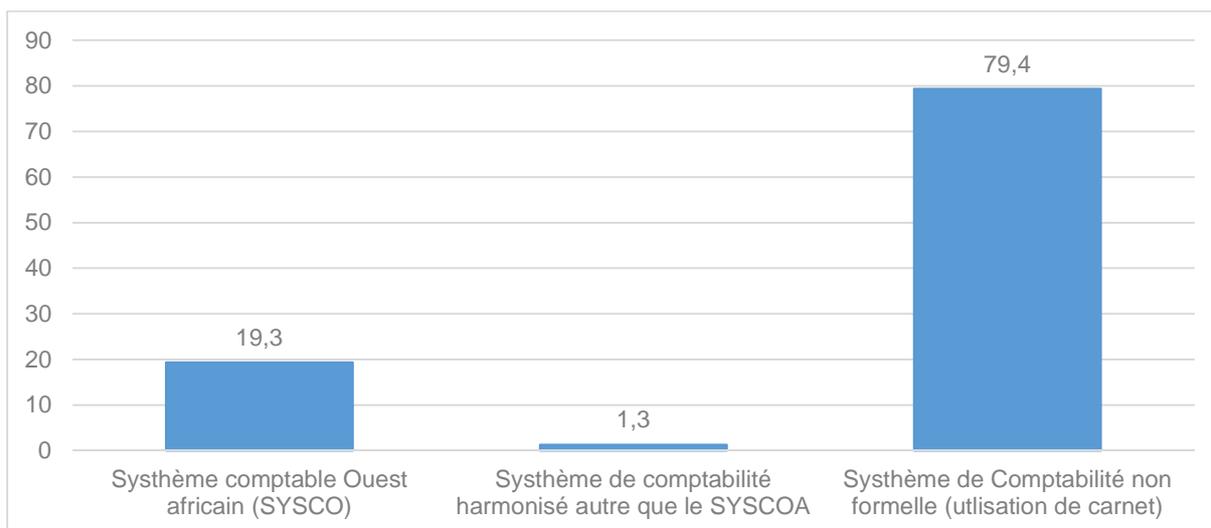
La tenue de comptabilité est l'enregistrement de toutes les pièces comptables de l'entreprise suivant les normes d'un plan comptable. L'un de ses objectifs est de répondre aux obligations légales de l'administration fiscale : TVA, déclaration sur le revenu et de certaines caisses sociales.

Comme dans les autres pays de l'UEMOA, le SYSCOA est le système de comptabilité utilisé au Sénégal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998. Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à la comptabilité a été adopté. Ceci a pour but d'harmoniser les règles comptables applicables dans les pays membres de l'OHADA grâce au référentiel mis en place, le Système Comptable OHADA (en abrégé SYSCOHADA).

Dans cette étude, il est considéré trois systèmes de tenue de comptabilité que sont le Système Comptable Ouest africain (SYSCOA), le système de comptabilité harmonisé autre que le SYSCOA comme le Plan Comptable Bancaire (PCB), le Référentiel Comptable des Systèmes Financiers Décentralisés (RC-SFD), le code des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), et une comptabilité non formelle, c'est-à-dire l'utilisation des carnets.

Ainsi, 15,3% des PME au Sénégal tiennent une comptabilité écrite. Parmi celles-ci, 79,4% utilisent des carnets, donc une comptabilité informelle. Celles utilisant le SYSCOA représentent 19,3% et le reste utilise d'autres systèmes comptables harmonisés.

Graphique 6: Répartition des PME tenant une comptabilité



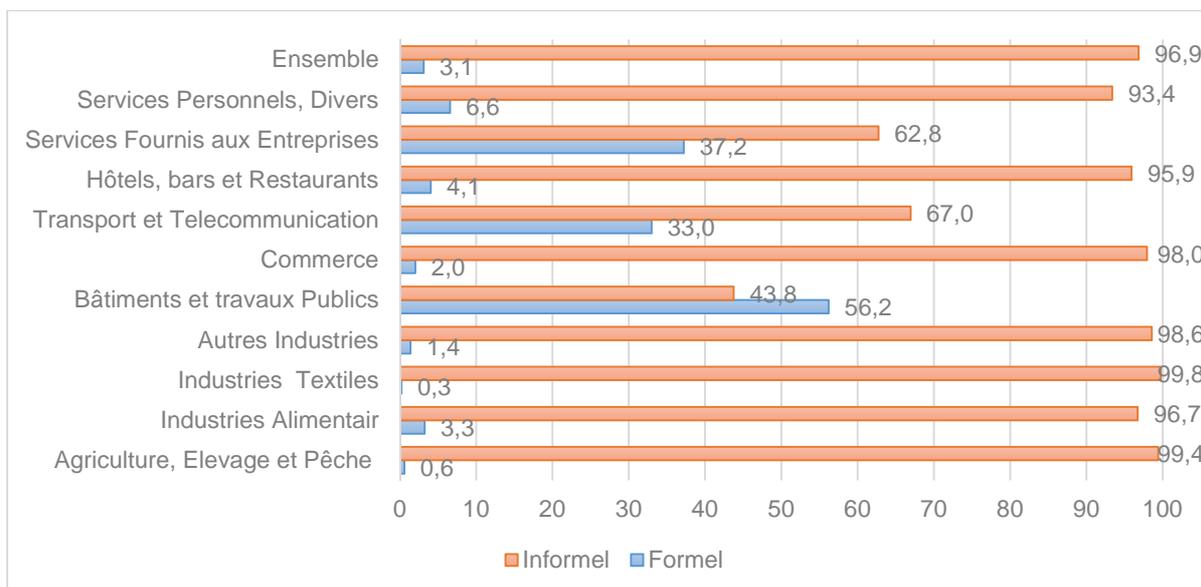
Source : ANSD/RGE 2016

### 2.1.6 Forme d'exploitation (formelle ou informelle)

La tenue de comptabilité a permis de définir la forme d'exploitation des PME. A cet effet, une entreprise est dite formelle lorsqu'elle tient une comptabilité suivant un système de comptabilité normé. Le secteur informel occupe une bonne partie de l'économie et couvre 96,9% des PME. Qu'elles soient formelles ou pas, les entreprises sont différemment réparties dans le groupe de branches d'activité.

Sauf dans les BTP, les transports et télécommunications, les services fournis aux entreprises et les services personnels, la proportion des PME informelles est supérieure ou proche à la moyenne de 96,9%. L'agriculture et les industries textiles sont les branches d'activité les plus représentées dans l'informel avec des proportions d'unités supérieures à 99%.

Graphique 7: Répartition des PME par branche d'activité selon la forme d'exploitation



Source : ANSD/RGE 2016

## 2.1.7 Actionnariat

Dans cette partie, on considère une entreprise comme étant sous contrôle national ou sénégalais si les Sénégalais détiennent plus de 50% du capital actuel. Elle est sous contrôle étranger dans le cas contraire. Ainsi, il apparaît que 94,8% des PME du Sénégal sont sous contrôle national et 5,2% sous contrôle étranger.

Tableau 6 : Répartition des PME par type d'actionnariat selon la taille de l'entreprise (%)

Contrôle	Entreprenants	Très petites entreprises	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Total
Sénégalais	81,6	17,0	1,2	0,2	100,0
Etranger	89,4	8,8	1,1	0,7	100,0

Source : ANSD/RGE 2016

La proportion des entreprises sous contrôle sénégalais est plus grande pour les PME. Les sénégalais sont surtout concentrés dans l'actionnariat des Très petites entreprises, des Entreprenants et des Petites entreprises. La part des entreprises sous tutelle étrangère est plus élevée dans les moyennes entreprises.

Tableau 7: Structure de l'actionnariat des PME suivant la taille de l'entreprise (%)

Contrôle	Entreprenants	Très petites entreprises	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Ensemble
Sénégalais	94,4	97,2	95,3	85,3	94,8
Etranger	5,6	2,8	4,7	14,7	5,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

Plus de la moitié des entreprises sous contrôle sénégalais (50,9%) comme étranger (58,1%) évoluent dans le commerce.

Tableau 8: Répartition des PME par type d'actionnariat selon la branche d'activité (%)

Branche d'activité	Sénégalais	Etranger
Agriculture, élevage et pêche	7,1	0,9
Industries alimentaires	3,5	3,1
Industries textiles	11,5	5,1
Autres industries	11,3	4,8
BTP	0,3	0,2
Commerce	50,9	58,1
Transport et télécommunications	0,4	0,4
Hôtels, bars et restaurants	4,5	12,5
Services fournis aux entreprises	1,9	1,0
Services personnels, divers	8,7	14,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

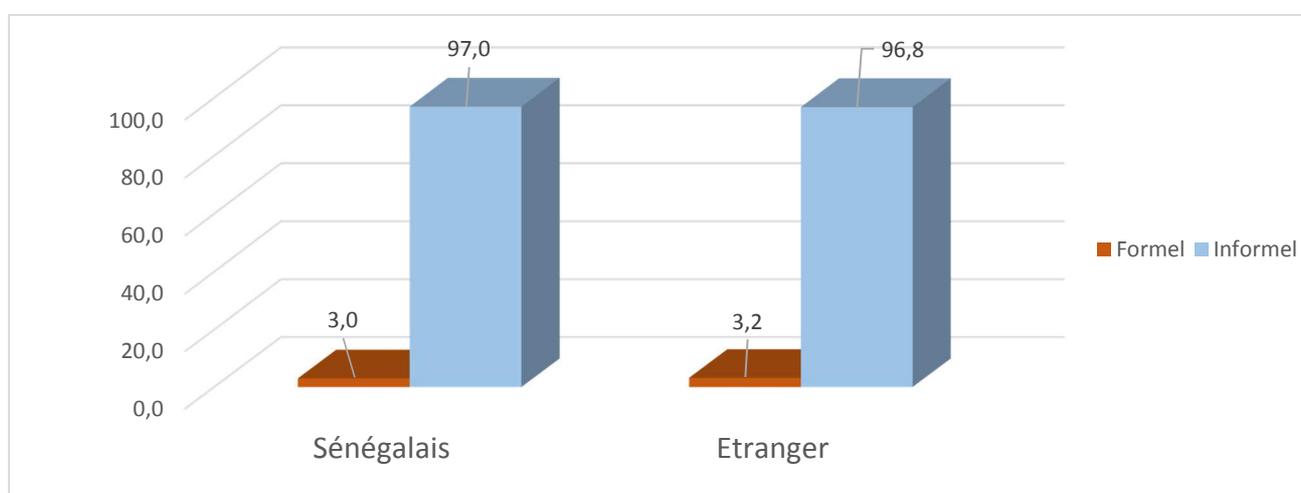
Les PME sous contrôle sénégalais sont les plus nombreuses dans toutes les branches d'activité même si pour les hôtels, bars et restaurants et les services personnels, les entreprises étrangères sont plus représentées.

Tableau 9: Répartition des PME par branche d'activité selon le type d'actionariat (%)

Branche d'activité	Sénégalais	Etranger	Ensemble
Agriculture, élevage et pêche	99,3	0,7	100,0
Industries alimentaires	95,4	4,6	100,0
Industries textiles	97,7	2,3	100,0
Autres industries	97,8	2,3	100,0
BTP	95,7	4,3	100,0
Commerce	94,1	5,9	100,0
Transport et télécommunications	95,6	4,5	100,0
Hôtels, bars et restaurants	86,9	13,1	100,0
Services fournis aux entreprises	97,1	3,0	100,0
Services personnels, divers	91,9	8,1	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>94,8</b>	<b>5,2</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

Graphique 8 : Répartition des PME par type d'actionariat selon la forme d'exploitation



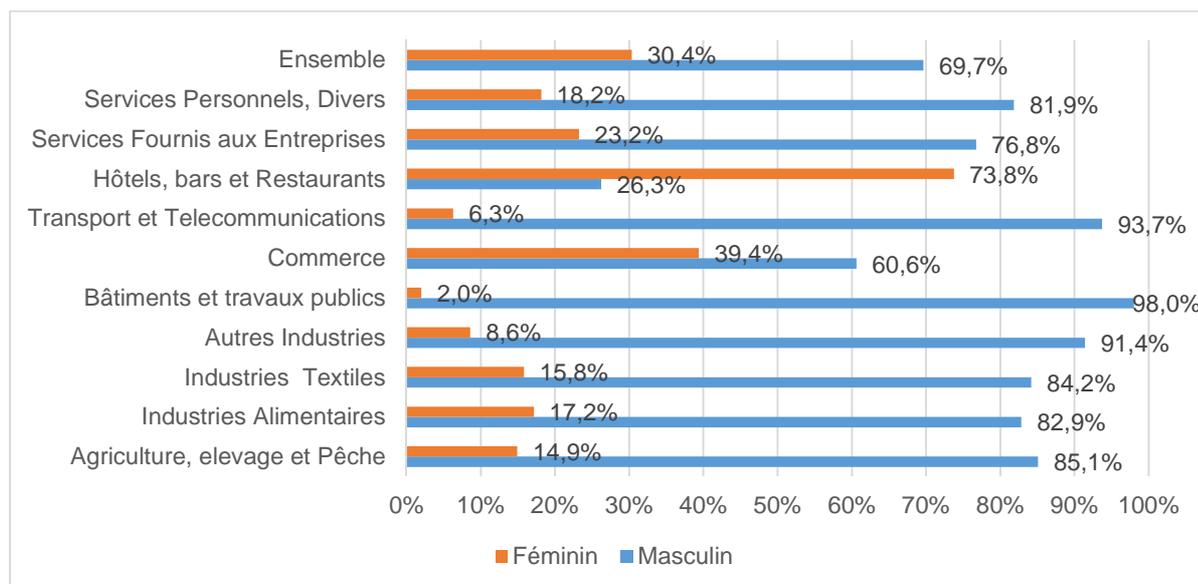
Source : ANSD/RGE 2016

### 2.1.8 Le genre des chefs d'entreprise

La majorité des PME au Sénégal est détenue par des hommes, tandis que 30,4% appartiennent à des femmes. Le profil genre des propriétaires des entreprises individuelles est une variable déterminante qui évalue la distribution des hommes et des femmes en fonction des branches d'activité et de la taille des entreprises. Ces propriétaires sont inégalement répartis en fonction des activités des entreprises.

Les chefs d'entreprise de sexe féminin sont les plus présents dans les services d'hôtels, bars et restaurants et le commerce où 73,8% et 39,4% respectivement des PME du secteur appartiennent aux femmes. Cependant, la gente féminine est moins représentée dans les autres activités dont notamment les bâtiments et travaux publics où seules 2,0% des propriétaires du secteur sont des femmes.

Graphique 9 : Répartition des chefs d'entreprise par branche d'activité selon le sexe



Source : ANSD/RGE 2016

### 2.1.9 Niveau d'instruction des entrepreneurs individuels

Les entrepreneurs individuels non instruits sont relativement plus présents dans les branches d'activité telles que l'Agriculture, l'élevage et la pêche (42,8%) et les services d'Hôtels, bars et restaurants (39,5%). Les services fournis aux entreprises et les transports et télécommunications sont généralement dirigés par des personnes ayant un niveau supérieur.

Tableau 10 : Répartition des entrepreneurs individuels par branche d'activité selon le niveau d'instruction (en %)

Branche d'activité	Non instruit	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Alphabétisé en arabe	Alphabétisé en langues Nationales	Total
Agriculture, élevage et pêche	42,8	16,4	6,2	4,9	2,0	25,1	2,6	100,0
Industries alimentaires	35,9	15,9	4,9	3,7	1,7	34,3	3,6	100,0
Industries textiles	20,4	33,6	7,6	3,8	1,0	32,7	0,9	100,0
Autres industries	23,4	33,3	7,3	4,0	1,1	30,0	1,0	100,0
BTP	11,2	34,1	11,8	10,3	11,2	21,5	0,0	100,0
Commerce	32,9	19,2	6,7	5,3	2,4	32,0	1,6	100,0
Transport et télécom.	12,0	12,6	13,8	19,4	17,1	24,8	0,3	100,0
Hôtels, bars et restaurants	39,5	24,6	8,0	5,6	2,1	18,8	1,5	100,0
Services fournis aux entreprises	5,1	11,5	14,3	26,2	30,9	11,8	0,2	100,0
Services personnels, divers	17,4	28,3	11,2	9,4	6,3	26,7	0,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>29,7</b>	<b>23,1</b>	<b>7,3</b>	<b>5,6</b>	<b>2,8</b>	<b>30,1</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>

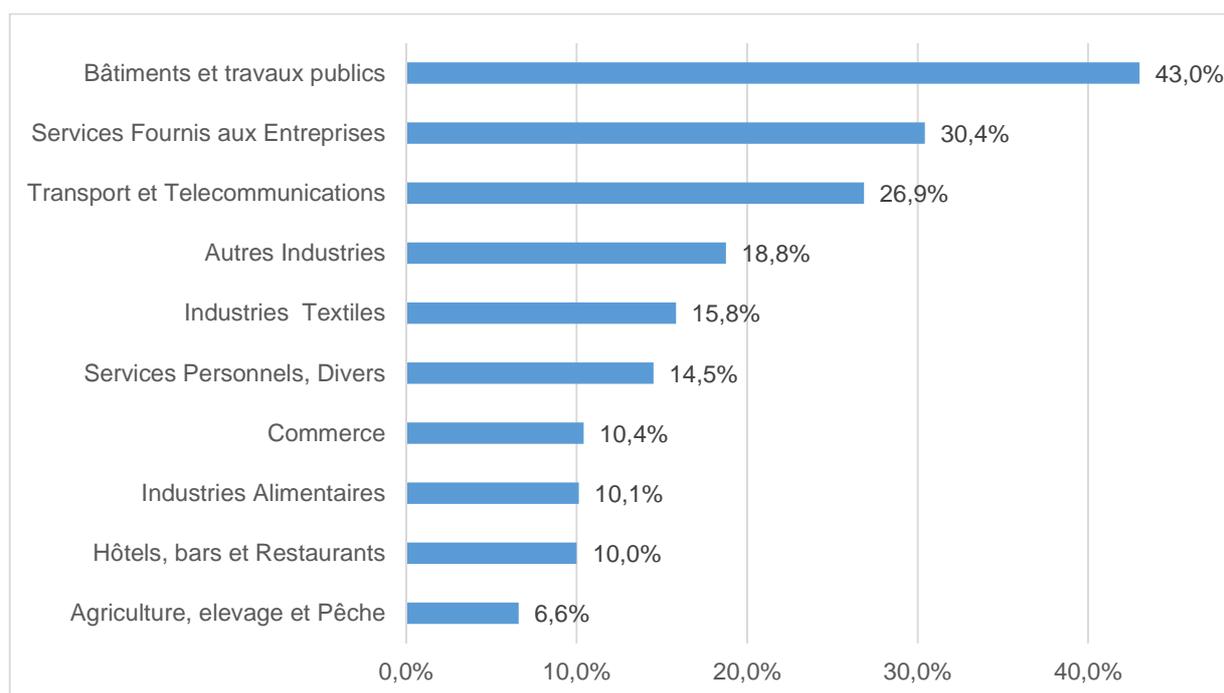
Source : ANSD/RGE 2016

Il faut toutefois remarquer que, pour la presque totalité des branches d'activité, les propriétaires alphabétisés en langue arabe sont bien représentés. En effet, les chefs d'entreprise alphabétisés en arabe et actifs dans les industries alimentaires, les industries textiles et le commerce sont respectivement estimés à 34,3%, 32,7% et 32,0%. Par contre, ils sont moins représentés dans les services fournis aux entreprises avec une proportion de 11,8%. Cette branche d'activité est généralement exploitée par des entrepreneurs individuels ayant un niveau supérieur (30,9%).

### 2.1.10 Connaissance de l'existence des marchés publics

La commande publique est beaucoup plus connue par les PME des BTP (43,0%), des services fournis aux entreprises (30,4%) et des transports et télécommunications (26,9%). Par contre, elle est moins connue dans les branches agriculture, élevage et pêche (6,6%), hôtels, bars et restaurants (10,0%), industries alimentaires (10,1%) et commerce (10,4%). Cette situation pourrait s'expliquer par l'importance des marchés de BTP ces dernières années avec les grands travaux de l'Etat ainsi que le caractère formel de la plupart des entreprises de ce secteur.

Graphique 10 : Connaissance de l'existence des marchés publics selon le groupe de branche d'activité



Source : ANSD/RGE 2016

### 2.1.11 Appréciation de la transparence du système de passation des marchés publics

L'agriculture, l'élevage et la pêche et les industries alimentaires sont les branches d'activité où est mieux appréciée la transparence du système de passation des marchés publics. La proportion de ces PME s'élève respectivement de 37,0% et 29,6%.

Cependant, 29,3% des entrepreneurs des secteurs des BTP, 19,2% de ceux des services fournis aux entreprises et 16,7% de ceux des transports et télécommunications trouvent le système transparent contre respectivement 45,9%, 39,0% et 38,5% qui affirment le contraire.

Par ailleurs, à l'exception des BTP, plus du tiers des PME de chaque branche d'activité n'a aucune appréciation par rapport à la transparence du système.

Tableau 11 : Appréciation de la transparence du système de passation selon la branche d'activité (%)

Branche d'activité	Oui	Non	Ne sait pas	Total
Agriculture, Elevage et Pêche	37,0	29,5	33,5	100,0
Industries alimentaires	29,6	21,8	48,7	100,0
Industries textiles	15,2	40,7	44,1	100,0
Autres industries	14,9	43,5	41,5	100,0
Bâtiments et Travaux Publics	29,3	45,9	24,8	100,0
Commerce	21,6	30,8	47,7	100,0
Transport et télécommunications	16,7	38,5	44,8	100,0
Hôtels, bars et Restaurants	24,9	29,0	46,1	100,0
Services Fournis aux Entreprises	19,2	39,0	41,8	100,0
Services personnels, divers	17,1	32,5	50,4	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>19,8</b>	<b>34,7</b>	<b>45,5</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

## 2.2 Contribution des PME à l'emploi

### 2.2.1 Contribution des PME à l'emploi

Au Sénégal, il est dénombré un total de 844 268 employés dont 80,46% dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) selon le Recensement Général des Entreprises (RGE) de 2016. Cette contribution est essentiellement portée par les entrepreneurs (49,0%) ainsi qu'une part non négligeable de très petites entreprises (21,6%). Quant aux petites entreprises et aux moyennes entreprises, elles emploient conjointement près de 10%.

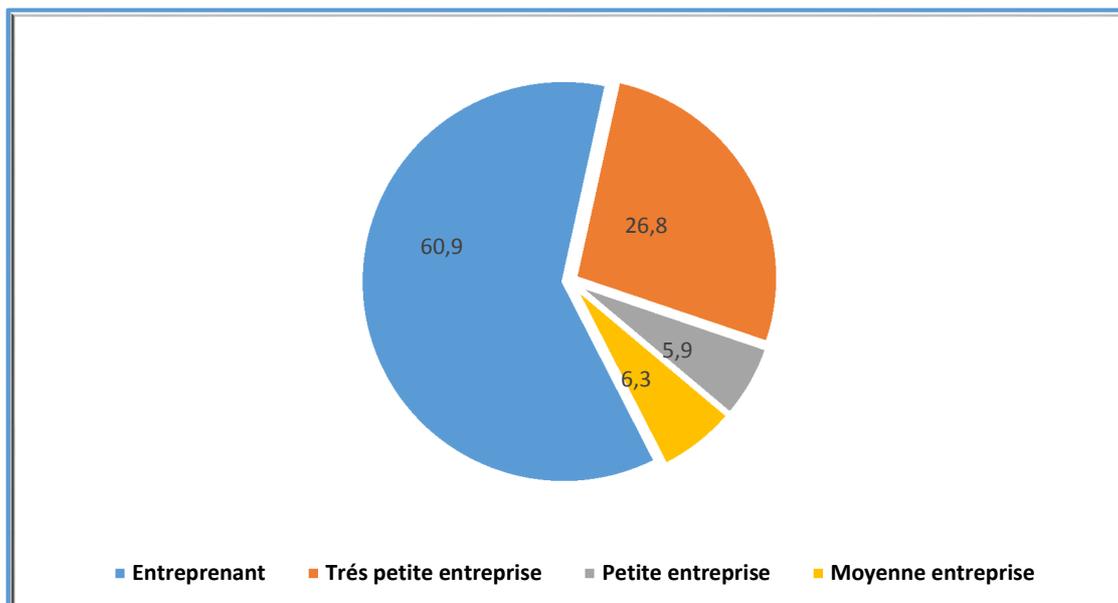
Tableau 12 : Contribution des PME à l'emploi

Type entreprises	Contributions
Entrepreneur	49,0%
Très petite entreprise	21,6%
Petite entreprise	4,8%
Moyenne entreprise	5,1%
<b>PME</b>	<b>80,5%</b>
<b>Grandes Entreprise</b>	<b>19,5%</b>
<b>Total des employés</b>	<b>100,00%</b>

Source : ANSD/RGE 2016

Par ailleurs, plus de 60% des employés des PME sont des entrepreneurs, 26,8% exercent dans de très petites entreprises, 5,9% dans de petites entreprises et 6,3% dans les moyennes entreprises.

Graphique 11 : Répartition des employés des PME selon la taille

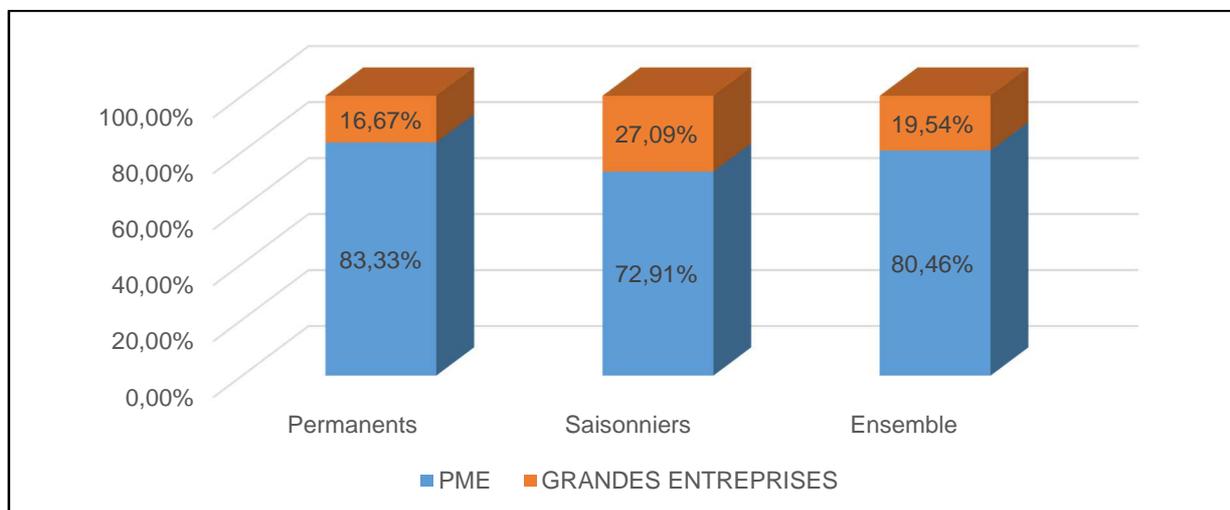


Source : ANSD/RGE 2016

### 2.2.2 Type d'emploi des PME

Le type d'emploi se rapporte au caractère saisonnier, temporaire ou permanent du travail. Ainsi, d'après les résultats de l'étude, il est ressorti que 83,3% des permanents et 72,9% des saisonniers (temporaires) sont employés dans les PME (cf. Graphique 11).

Graphique 12 : Contribution des PME par type d'emploi



Source : ANSD/RGE 2016

L'analyse selon la taille indique que parmi les PME, les entreprenants sont ceux qui concentrent le plus de permanents, soit 69,5%. Les très petites entreprises quant à elles, absorbent plus de 45% de saisonniers/temporaires et 20,6% de permanents. Les moyennes entreprises occupent la plus faible part de saisonniers/permanents, soit 7,2% alors que la part de permanents des moyennes entreprises constitue la plus faible sur l'ensemble des permanents employés dans les PME.

Tableau 13 : Contribution des PME à l'emploi par type d'emploi selon la taille des PME

Type entreprises	Permanents	Saisonniers/temporaires
Entreprenant	69,5%	35,3%
Très petite entreprise	20,6%	45,6%
Petite entreprise	5,5%	7,2%
Moyenne entreprise	4,4%	12,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANSD/RGE 2016

Par ailleurs, l'analyse selon le type d'emploi montre que quelle que soit la taille des PME considérée, l'emploi permanent est le plus représentatif (cf. tableau 14). Toutefois, les permanents sont concentrés chez les « Entreprenants » alors que les saisonniers sont plus fréquents dans les Très petites entreprises, les Petites entreprises et les Moyennes entreprises

Tableau 14 : Contribution des PME à l'emploi par taille des PME selon le type d'emploi

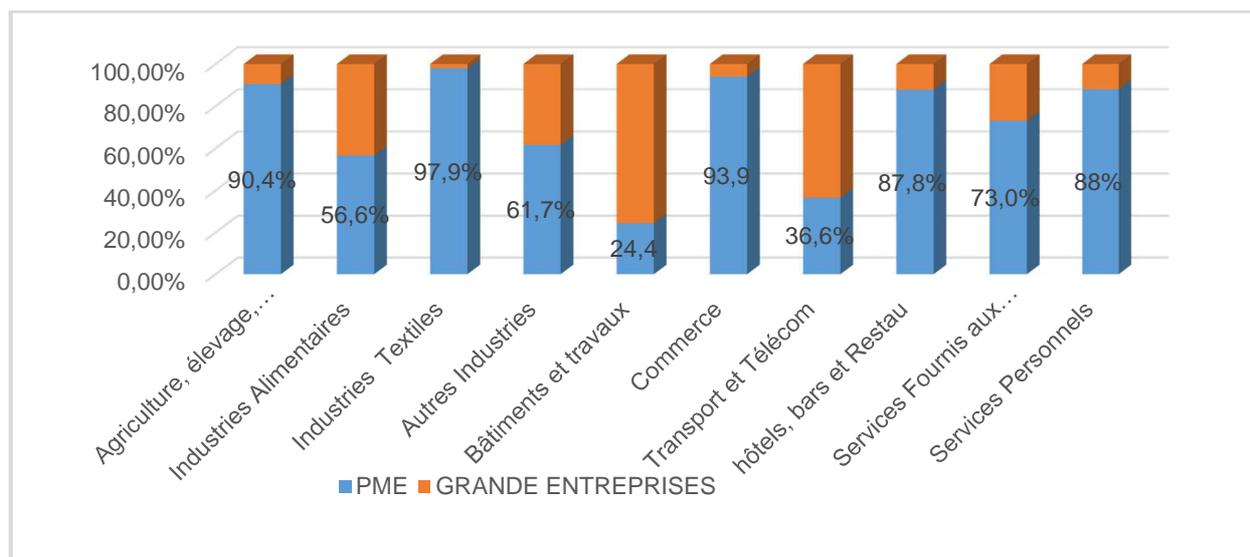
Type entreprises	Permanents	Saisonniers/temporaires	Ensemble
Entreprenant	85,5%	14,5%	100,0%
Très petite entreprise	57,6%	42,4%	100,0%
Petite entreprise	69,7%	30,3%	100,0%
Moyenne entreprise	52,7%	47,3%	100,0%
<b>Total</b>	<b>75,0%</b>	<b>25,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANSD/RGE 2016

### 2.2.3 Contribution des PME à l'emploi selon les branches d'activités

Les PME exerçant dans les industries textiles (97,9%), le commerce (93,9%), l'agriculture (90,4%), les services personnels (88,0%), et les hôtels bars et restaurants (87,8%) ont des contributions respectives supérieures à la contribution globale des PME sur l'emploi (80,5%), contrairement à celles exerçant dans les services fournis aux entreprises (73,0%), les autres industries (61,7%) et les industries alimentaires (56,6%). En revanche, dans les Bâtiments (75,6%) et Travaux publics ainsi que dans les transports et télécommunications, ce sont les grandes entreprises qui emploient plus de travailleurs (75,6% et 63,4% respectivement).

Graphique 13 : Contribution des PME à l'emploi par branche d'activité



Source : ANSD/RGE 2016

La majorité des employés des industries textiles (94,0%), du commerce (82,9%), des autres industries (71,9%), des services personnels (65,2%) ainsi que ceux des hôtels, bars et restaurants (60,5%) sont des Entrepreneurs. Les employés de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche sont répartis en 83,2% exerçant dans les très petites entreprises, 5,8% dans les petites entreprises et 11,0% dans les moyennes entreprises. Dans les industries alimentaires, 75,0% des salariés sont présents dans les très petites entreprises, 10,8% dans les petites entreprises et 14,2% dans les moyennes entreprises. Dans les branches d'activités des bâtiments et travaux publics et du transport et de la communication, les employés sont beaucoup plus représentés dans les moyennes entreprises avec des proportions respectives de 45,8% et 34,5%.

Tableau 15 : Répartition des employés des PME par secteur d'activités suivant la taille

Branche d'activités	Entrepreneur	Très petite entreprise	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Total
Agriculture, élevage, pêche	0,0	83,2	5,8	11,0	100,0
Industries Alimentaires	0,0	75,0	10,8	14,2	100,0
Industries Textiles	94,0	5,2	0,7	0,0	100,0
Autres Industries	71,9	16,7	4,9	6,6	100,0
Bâtiments et travaux	7,9	24,3	22,0	45,8	100,0
Commerce	82,9	12,3	3,6	1,3	100,0
Transport et Télécom	16,0	21,6	27,9	34,5	100,0
hôtels, bars et Restau	60,5	22,7	8,5	8,3	100,0
Services Fournis aux entreprises	14,1	41,6	19,1	25,2	100,0
Services Personnels	65,2	24,2	6,8	3,9	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>60,9</b>	<b>26,8</b>	<b>5,9</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/RGE 2016

Le commerce est la branche d'activités des PME qui compte le plus d'employés, avec environ 38,3% des salariés. Elle est suivie par les branches de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi que celle des autres industries qui emploient, respectivement, 11,8% et 11,4% des personnes exerçant

dans les PME. Les branches d'activités des Services personnels et des Industries Textiles emploient 10,5% et 10,1% des salariés, respectivement.

Tableau 16 : Répartition par branche d'activités

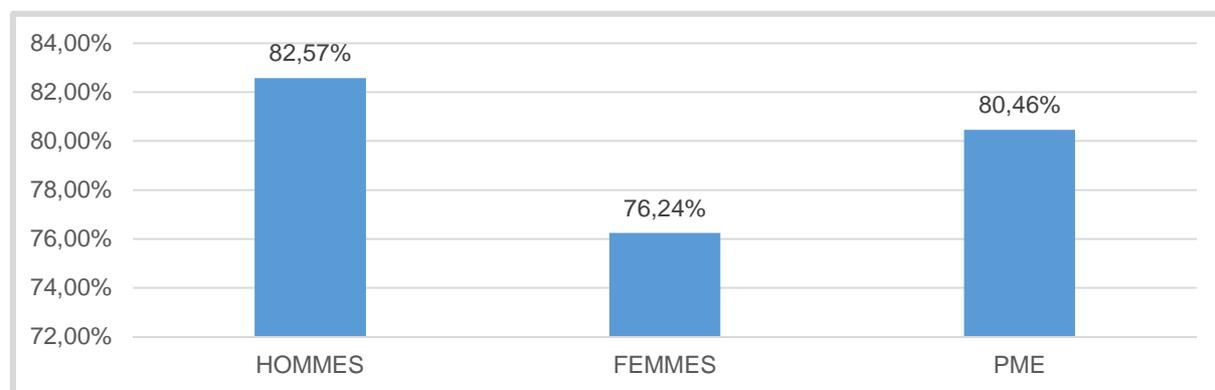
Branche d'activités	Entreprenant	Très petite entreprise	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Ensemble
Agriculture, élevage, pêche	0,0	36,5	11,5	20,6	11,8
Industries Alimentaires	0,0	12,6	8,1	10,1	4,5
Industries Textiles	15,6	2,0	1,2	0,1	10,1
Autres Industries	13,5	7,1	9,4	11,9	11,4
Bâtiments et travaux	0,1	0,9	3,8	7,5	1,0
Commerce	52,1	17,6	22,9	7,9	38,3
Transport et Télécommunication	0,4	1,2	6,8	8,0	1,5
hôtels, bars et Restau	6,0	5,1	8,5	7,9	6,0
Services Fournis aux entreprises	1,1	7,6	15,8	19,6	4,9
Services Personnels	11,2	9,5	11,9	6,4	10,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: ANSD/RGE 2016

#### 2.2.4 Contribution des PME à l'emploi et sexe des employés

Selon le genre, sur l'ensemble des employés de sexe masculin, 82,6% exercent dans les PME. Quant aux employés de sexe féminin, les PME en absorbent 76,2%.

Graphique 14 : Contribution des PME à l'emploi par sexe

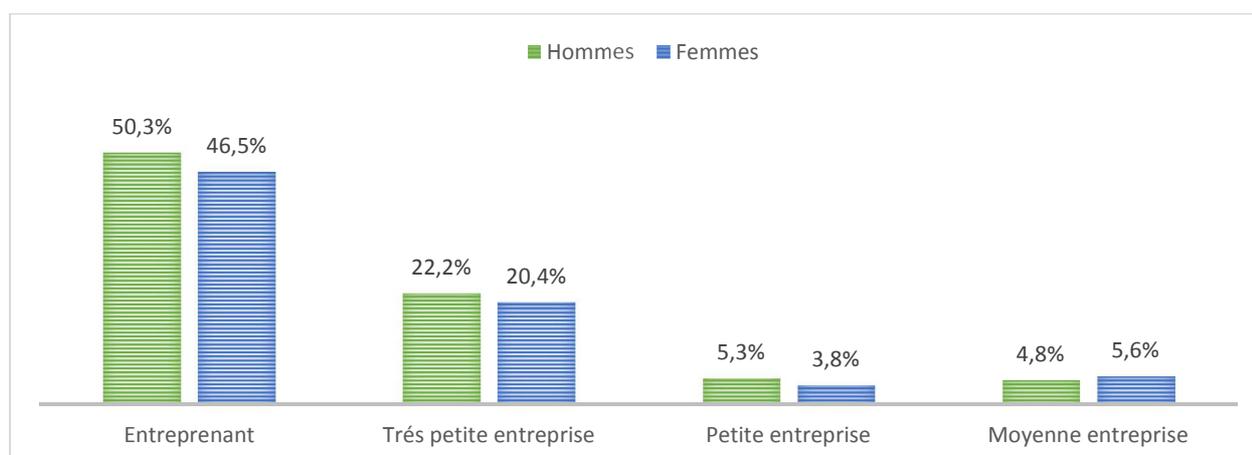


Source: ANSD/RGE 2016

Selon la taille des PME, il ressort toujours à travers le RGE que cette contribution suivant le genre repose largement sur celle des entrepreneurs, suivie des Très Petites Entreprises et des Petites Entreprises et enfin des Moyennes Entreprises. En effet, il est dénombré que le pourcentage des hommes actifs (respectivement celui des femmes) se situe à :

- 50,3% dans l'entreprenant (46,5% pour les femmes) ;
- 22,2% dans la Très Petite Entreprise (20,4% pour les femmes) ;
- 5,3% dans la Petite Entreprise (3,8% pour les femmes); et
- 4,8% dans la Moyenne Entreprise (5,6% pour les femmes).

Graphique 15 : Contribution des PME à l'emploi par sexe selon la taille



Source : ANSD/RGE, 2016

Dans les PME, le personnel employé est constitué majoritairement d'hommes et ceci quelle que soit la taille de l'entreprise plus particulièrement les «Petites entreprises » (73,4%) qui dépassent la contribution globale des hommes (68,5%). Quant aux femmes, elles sont mieux représentées dans les moyennes entreprises (36,5%).

Tableau 17 : Contribution des PME à l'emploi par taille selon le sexe des employés

Type entreprises	Hommes	Femmes
Entrepreneur	68,4%	31,6%
Très petite entreprise	68,5%	31,5%
Petite entreprise	73,4%	26,6%
Moyenne entreprise	63,5%	36,5%
<b>PME</b>	<b>68,5%</b>	<b>31,6%</b>

Source : ANSD/RGE 2016

L'analyse selon la taille des PME montre une prédominance des emplois chez les entrepreneurs quel que soit le sexe des employés. En effet, ils concentrent 60,9% des hommes et 60,9% des femmes travaillant dans les PME. Les très petites entreprises, qui affichent 26,9% d'employés hommes et 26,8% d'employées femmes, se distinguent des petites entreprises et des moyennes entreprises lesquelles absorbent les plus faibles proportions.

Tableau 18 : Contribution des PME à l'emploi par sexe selon la taille

Type entreprises	Hommes	Femmes
Entreprenant	60,9%	60,9%
Très petite entreprise	26,8%	26,8%
Petite entreprise	6,4%	5,0%
Moyenne entreprise	5,9%	7,3%
<b>PME</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANSD/RGE 2016

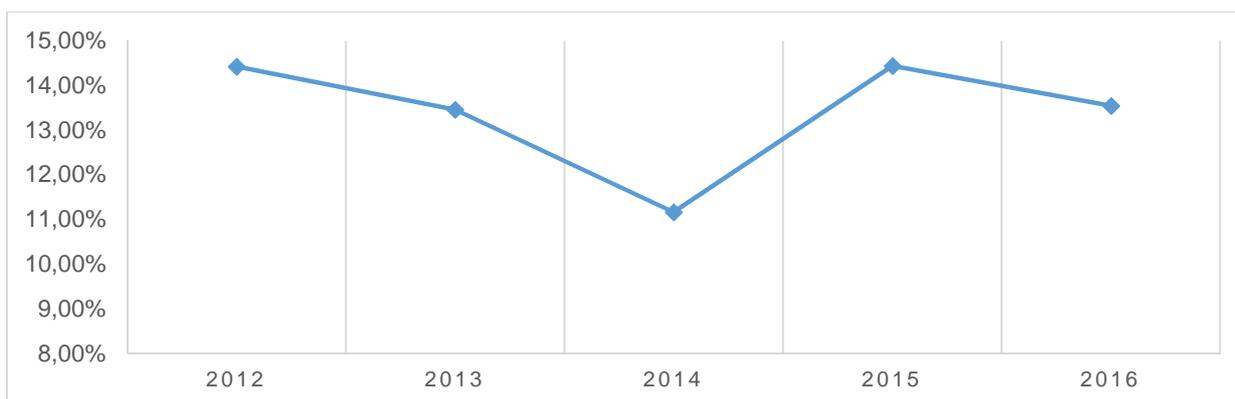
## 2.3 Contribution des PME aux exportations

### 2.3.1 Evolution de la part des PME dans les exportations de 2014 à 2017

Dans cette partie, les données qui sont analysées, portent sur les échanges extérieurs de biens. Les échanges de services n'ont pas été abordés. Cependant, une étude est en cours à l'ANSD sur le commerce international de services. Les seules données disponibles sur les échanges de services sont produites par la BCEAO et elles ne sont ventilées ni par destination, ni par origine. Elles concernent toutes les entreprises, et ne font pas de distinction selon la taille. Les données brutes traitées sont issues des déclarations douanières enregistrées par la douane. Le traitement est fait par l'ANSD selon une méthodologie qui est conforme aux recommandations internationales.

Les exportations des PME sénégalaises de 2012 à 2016 sont ressorties en moyenne à 191,03 milliards de FCFA par année. La part des exportations des PME a enregistré une baisse de 2012 à 2016. En effet, elle est passée de 14,4% à 13,5%. En outre, cette part a connu un repli en 2014 en s'établissant à 11,1%.

Graphique 16 : Evolution de la part des exportations des PME



Source : ANSD

### 2.3.2 Principaux produits exportés par les PME

Les exportations des PME à l'image des ventes totales à l'extérieur du Sénégal sont principalement constituées de produits du secteur primaire. En 2016, les produits halieutiques ont la part la plus

importante dans les exportations des PME avec 32,9% (répartis entre les poissons congelés, poissons frais ou réfrigérés et les mollusques).

Les arachides viennent en troisième position dans les exportations des PME avec une part de 9,2%. Ensuite vient l'or, représentant 8,9% des exportations des PME.

Tableau 19 : Principaux produits exportés par les PME en 2016

CODE PRODUIT	LIBELLE PRODUIT	VALEUR FAB (millions de FCFA)	Part exportations PME
0303	Poissons congelés	37 631	17,9%
0302	Poissons frais ou réfrigérés	25 350	12,1%
1202	Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées	19 264	9,2%
7108	Or (y.c. or platine) sous formes brutes, mi-ouvrées, en poudre.	18 652	8,9%
1006	Riz	10 171	4,8%
0307	Mollusques et autres invertébrés aquatiques, sous toutes présentations	6 096	2,9%
0801	Noix de coco, du brésil, de cajous frais ou secs, même décortiquées.	4 707	2,2%
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs.	4 636	2,2%
2523	Ciments hydrauliques	3 829	1,8%
2501	Sel et chlorure de sodium pur	3 486	1,7%

Source : ANSD

### 2.3.3 Principales destinations des exportations des PME

Les exportations des PME sont orientées vers les pays de la sous-région, les pays asiatiques et ceux de l'Union européenne. En 2016, les exportations des PME sénégalaises sont principalement dirigées vers le Mali (11,3%), la Côte d'Ivoire (9,1%), la Chine (8,2%), les Emirats Arabes Unis (8,2%) et l'Italie (7,2%). La Gambie vient en dixième position avec (3,5%).

Tableau 20 : Principaux partenaires des PME en 2016

CODE PAYS	LIBELLE PAYS	VALEUR FAB (millions FCFA)	Part
232	MALI	23 760	11,31
272	COTE D'IVOIRE	19 069	9,07
720	REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	17 201	8,19
648	EMIRATS ARABES UNIS	17 201	8,19
005	ITALIE	15 167	7,22
001	FRANCE	13 927	6,63
688	VIETNAM	8 855	4,21
042	ESPAGNE	7 857	3,74
728	COREE DU SUD	7 588	3,61
252	GAMBIE	7 304	3,48

Source : ANSD

Dans le tableau 21 sont présentés, pour chaque principale destination des exportations des PME, les produits qui sont les plus représentatifs. Ainsi, pour le Mali qui est le premier pays de destination des ventes à l'extérieur, le riz occupe la première place (40,5 %) suivi des poissons (15,9%). La

Côte d'Ivoire qui est la deuxième destination, les principaux produits exportés sont les poissons (78,9%) et le sel (5,5%). Les principaux produits exportés en Chine, troisième client, sont constitués des produits arachidiers alors qu'aux Emirats Arabes Unis, l'or et la gomme ont les parts les plus importantes. Les principaux produits exportés par les PME vers la France et l'Italie portent essentiellement sur les produits halieutiques, l'huile d'arachide et l'or.

Tableau 21 : Principaux produits exportés par les principaux partenaires en 2016

CODE	LIBELLE	VALEUR CAF	PODS NET	PART VALEUR DOUANE
<b>232</b>	<b>MALI</b>	<b>23 759 931 582</b>	<b>102 230 004</b>	
1006	Riz	9 618 564 620	50 193 799	40,5%
0303	Poissons congelés, à l'exception de ceux du n°03.04.	3 783 360 905	14 565 722	15,9%
3921	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques	624 282 498	205 692	2,6%
<b>272</b>	<b>COTE D'IVOIRE</b>	<b>19 069 436 031</b>	<b>82 053 782</b>	
0303	Poissons congelés, à l'exception de ceux du n°03.04.	15 037 348 152	26 873 543	78,9%
2501	Sel et chlorure de sodium pur ; eau de mer.	1 040 162 600	50 162 300	5,5%
2301	Farines, poudres, pellets de produits animaux non comestibles ; cretons	715 020 000	1 748 000	3,7%
<b>720</b>	<b>CHINE</b>	<b>17 201 131 574</b>	<b>35 715 746</b>	
1202	Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées	11 941 317 202	27 674 292	69,4%
1508	Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées	1 729 416 561	2 200 000	10,1%
1207	Autres graines et fruits oléagineux, même concassés.	1 481 132 392	3 968 501	8,6%
<b>648</b>	<b>EMIRATS ARABES UNIS</b>	<b>17 200 873 727</b>	<b>830 011</b>	
7108	Or (y.c. or platine) sous formes brutes, mi-ouvrées, en poudre.	16 403 265 199	1 401	95,4%
1301	Gomme laque ; gommes, résines, et baumes, naturels.	242 142 000	320 000	1,4%
7602	Déchets et débris d'aluminium.	92 487 081	175 400	0,5%
<b>005</b>	<b>Italie</b>	<b>15 167 496 897</b>	<b>8 636 505</b>	
0302	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception de ceux du n°03.04.	5 933 439 075	999 237	39,12%
0307	Mollusques et autres invertébrés aquatiques, sous toutes présentations	2 199 765 846	960 198	14,50%
7108	Or (y.c. or platine) sous formes brutes, mi-ouvrées, en poudre.	1 795 358 492	149	11,84%
<b>001</b>	<b>France</b>	<b>13 926 793 694</b>	<b>37 098 596</b>	
0302	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception de ceux du n°03.04.	5 783 676 197	1 047 262	41,53%
1508	Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées	1 096 598 869	1 575 000	7,87%
2507	Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés.	990 790 722	25 799 660	7,11%

Source : ANSD

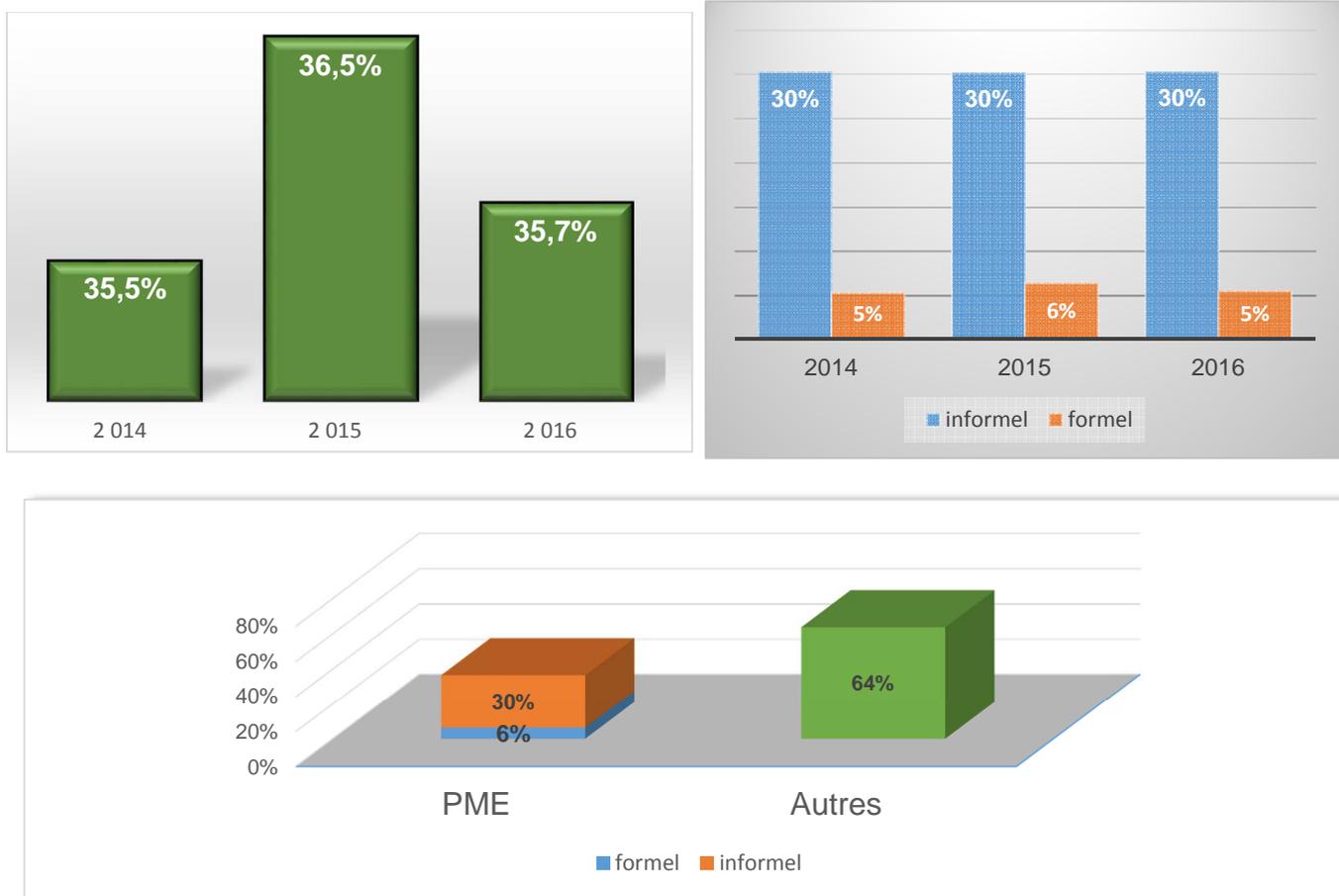
## 2.4 Contribution des PME à la richesse créée entre 2014 et 2016

### 2.4.1 Part de la valeur ajoutée des PME dans la valeur ajoutée totale

La valeur ajoutée brute se définit comme la valeur de la production moins la valeur de la consommation intermédiaire. Elle représente la contribution du travail et du capital au processus de production et présente un intérêt pour l'analyse car, lorsqu'on ajoute la valeur des impôts sur les produits (moins les subventions sur les produits), la somme des valeurs ajoutées de toutes les unités résidentes donne le produit intérieur brut (PIB).

Entre 2014 et 2016, les PME du Sénégal ont enregistré une valeur ajoutée brute globale qui passe de 3 465 à 4 019 milliards de FCFA, soit une progression de 16% pendant que le PIB passe de 9 775 à 11 251 milliards de FCFA, soit une progression de 15%. En termes de contribution, les PME contribuent 35,5% en 2014, 36,5% en 2015 et 35,7% en 2016, soit une contribution moyenne de 35,9% sur ces trois années avec un montant de l'ordre de **3 828 milliards de FCFA**. Cette contribution est toutefois portée essentiellement par les PME de l'informel. En effet, prise séparément, la contribution de l'informel représente en moyenne 30,2% du PIB alors que celle du formel se situe à hauteur de 5,6% en moyenne sur les trois années comme l'illustre le graphique 17.

Graphique 17 : Contribution des PME au PIB

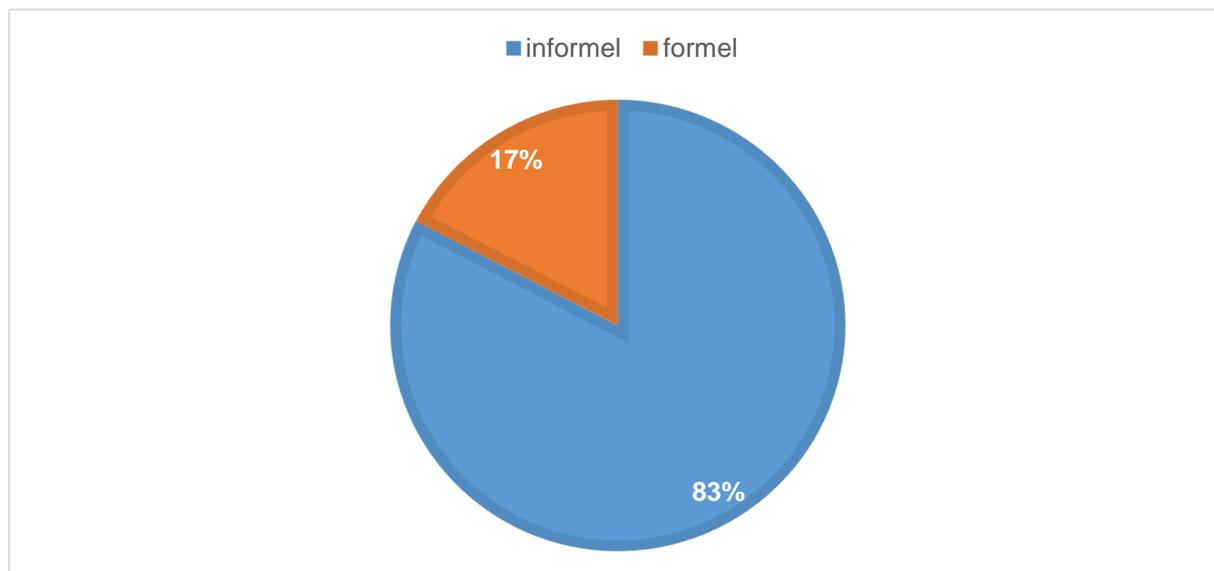


Source : BDEF, RGE 2016 et calculs des auteurs

### 2.4.2 Contribution des secteurs formel et informel dans la valeur ajoutée des PME

L'analyse de la contribution au PIB des PME montre que l'informel contribue à plus de 80% à la richesse globale créée.

Graphique 18: Contribution au PIB des PME des secteurs formel et informel

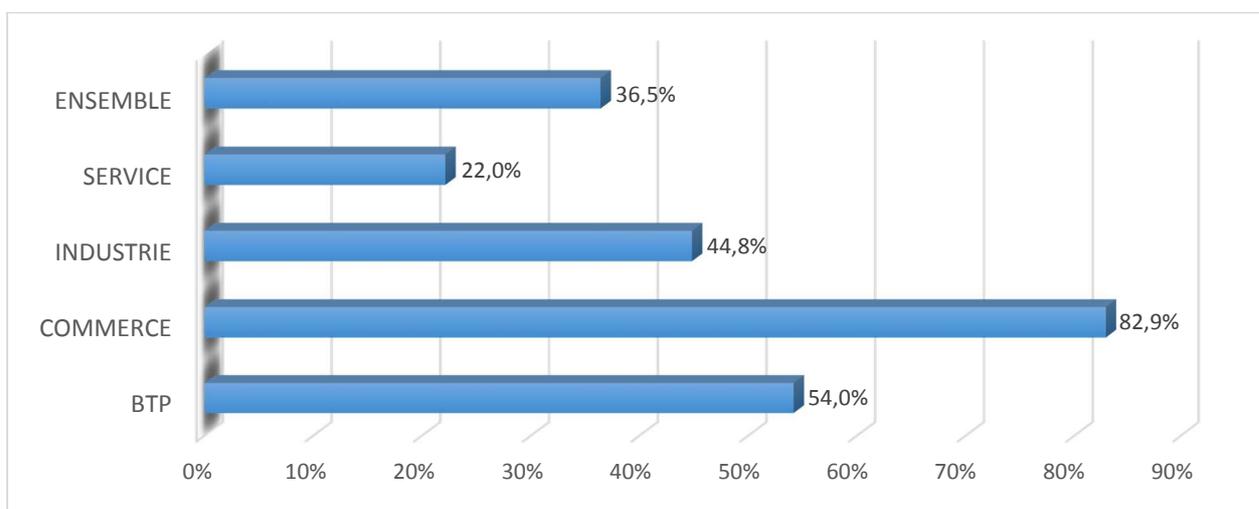


Source : BDEF, RGE 2016 et calculs des auteurs

### 2.4.3 Contribution des PME dans la valeur ajoutée des macro-secteurs

La subdivision de la contribution suivant les quatre macro-secteurs révèle que dans le commerce, 82,9% de la richesse créée provienne des PME. La contribution des PME est de 54% au niveau des BTP et de 44,8% au niveau de l'industrie. En ce qui concerne le secteur des services, les PME ne participent qu'à hauteur de 22% au niveau de la valeur ajoutée globale.

Graphique 19 : Contribution des PME dans la valeur ajoutée des macro-secteurs d'activités

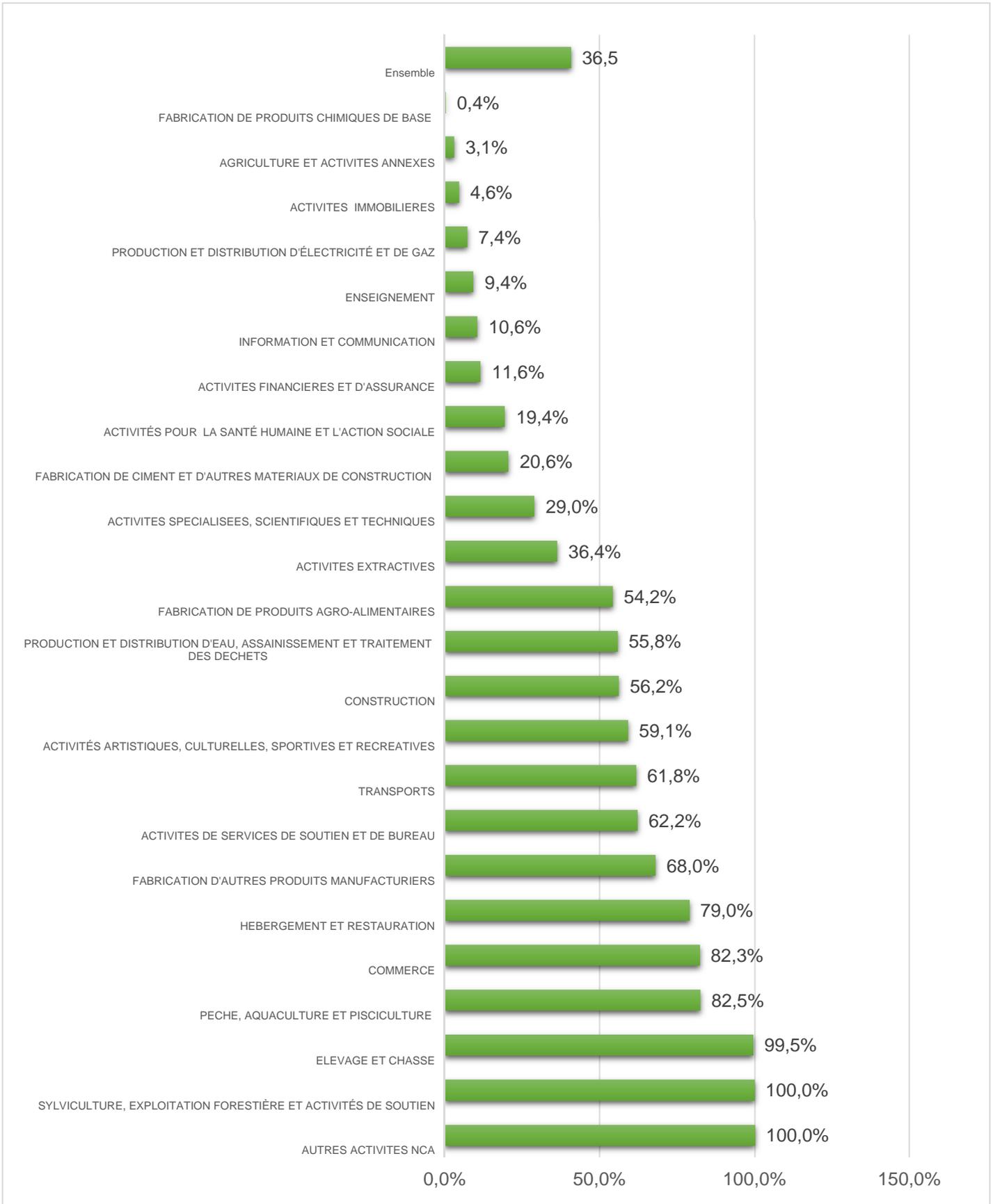


Source : BDEF, RGE 2016 et calculs des auteurs

#### **2.4.4 Contribution des PME dans la valeur ajoutée des secteurs d'activités**

La répartition de la contribution dans les branches d'activités a permis de constater la prédominance des PME sur la valeur ajoutée globale des branches suivantes : sylviculture, exportations forestières et activités de soutien, élevage et chasse et les autres activités non classées ailleurs (NCA). En effet, elles y contribuent à hauteur de 100% sur la VA globale. Les PME évoluant dans le transport, les activités artistiques, culturelles, sportives et récréatives et de construction ont chacune des contributions dépassant les 60% alors que celles évoluant dans l'agriculture, les activités immobilières et l'enseignement ont des contributions inférieures à 10% sur leur valeur ajoutée respective. Cette contreperformance est expliquée par le poids du public dans l'enseignement, le niveau des loyers imputés en ce qui concerne les activités immobilières et la non prise en compte des exploitants familiaux qui sont considérés comme des ménages pures et non des PME.

Graphique 20 : Contribution des PME dans les secteurs d'activités



Source : BDEF, RGE 2016 et calculs des auteurs

## Conclusion

L'étude sur la contribution des PME à l'économie sénégalaise a été faite grâce à l'exploitation des différentes données existantes et disponibles au niveau de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie entre 2014 et 2016, notamment le RGE, la BDEF, les données des comptes nationaux rénovés et celles du commerce extérieur.

Entre autres résultats obtenus, il ressort que les PME au Sénégal sont majoritairement constituées de personnes physiques (96%). L'analyse du régime juridique des entreprises montrent que la majorité de ces unités sont des entreprises individuelles (82,3%) suivies des GIE (9,5%). En outre, la moitié de ces unités exercent dans le secteur commercial (51,2%). Elles sont caractérisées par une faible inscription à l'IPRES et à la CSS avec respectivement 2,8% et 2,5% d'inscrits. L'analyse suivant le caractère formel ou informel révèle que 76,8% des PME du secteur formel sont immatriculées à l'IPRES et 73,9% à la CSS.

En ce qui concerne le genre des propriétaires des PME, il ressort que la majorité des PME au Sénégal est détenue par des hommes, tandis que 30,4% appartiennent à des femmes.

Quant à leur apport sur le marché de l'emploi, sur les 844 268 employés recensés par le RGE en 2014, 80,5% sont créés par les PME. Cette contribution est essentiellement portée par les entrepreneurs (49,0%) avec une part non négligeable des petites entreprises (21,6%)

La contribution des PME aux exportations de 2014 à 2016 a connu une nette amélioration avec un pic en 2015. En effet, elle est passée de 11,2% en 2014 à 13,5% en 2016.

Par ailleurs, les PME participent à plus d'un tiers (1/3) à la formation du PIB, soit 36,0%. L'analyse selon la formalité a montré que les 30 points de cette contribution sont imputables aux PME du secteur informel.

L'étude sur la contribution des PME à l'emploi, la création de richesse et aux exportations a permis de cerner le potentiel d'une structure économique émergente qui ne cesse de monter en puissance. En effet, fort de sa contribution de 36% dans le PIB, il est clair que les PME constituent un des piliers fondamentaux de l'économie sénégalaise. Leur considération dans les politiques stratégiques pour une croissance durable et inclusive est plus qu'une nécessité.

## Annexes

### Annexe 1 : Contribution des PME à l'emploi par branche d'activité

<b>Branche d'activités</b>	<b>PME</b>
Agriculture, élevage, pêche	90,42%
Industries Alimentaires	56,57%
Industries Textiles	97,91%
Autres Industries	61,56%
Bâtiments et travaux	24,38%
Commerce	93,95%
Transport et Télécom	36,57%
Hôtels, bars et Restau	87,77%
Services Fournis aux entreprises	73,01%
Services Personnels	88,00%
<b>PME</b>	<b>80,46%</b>
<b>Grandes Entreprises</b>	<b>19,54%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Source: ANSD/RGE 2016

### Annexe 2 : Répartition de l'emploi par type de PME et par sexe

<b>Type entreprises</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Entreprenant	283 220	130 609
Très petite entreprise	124 859	57 342
Petite entreprise	29 683	10 734
Moyenne entreprise	27 227	15 655
<b>Total</b>	<b>464 989</b>	<b>214 340</b>
<b>Total des employés</b>	<b>563 127</b>	<b>281 141</b>

Source: ANSD/RGE 2016

### Annexe 3 : Répartition par type d'emploi

<b>Type entreprises</b>	<b>Permanents</b>	<b>Saisonniers/temporaires</b>
entreprenant	353 962	59 867
Très petite entreprise	104 915	77 286
petite entreprise	28 164	12 253
moyenne entreprise	22 600	20 282
<b>Total</b>	<b>509 641</b>	<b>169 688</b>

Source: ANSD/RGE 2016

**Annexe 4 : Valeur ajoutée des PME par branche d'activité**

<b>Branche d'activité</b>	<b>VA formelle</b>	<b>VA informelle</b>	<b>VA totale</b>	<b>Part dans la VA globale</b>
AGRICULTURE ET ACTIVITES ANNEXES	9 608	17 658	27 266	3,06%
ELEVAGE ET CHASSE	4 232	398 604	402 836	99,61%
SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIÈRE ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN	474	50 067	50 541	100%
PECHE, AQUACULTURE ET PISCICULTURE	8 533	98 212	106 746	79,72%
ACTIVITES EXTRACTIVES	12 897	83 217	96 114	39,20%
FABRICATION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES	43 032	441 390	484 421	55,33%
RAFFINAGE DU PETROLE ET COKEFACTION	17	-	17	0,03%
FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE	193	-	193	0,40%
FABRICATION DE CIMENT ET D'AUTRES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	557	13 048	13 605	16,03%
FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MANUFACTURIERS	43 991	427 221	471 211	67,70%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	2 027	3 890	5 918	6,34%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS	2 293	49 377	51 670	54,95%
CONSTRUCTION	37 618	106 048	143 666	56,62%
COMMERCE	58 444	974 032	1 032 476	77,33%
TRANSPORTS	47 217	192 668	239 885	59,76%
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	26 349	81 525	107 873	78,40%
INFORMATION ET COMMUNICATION	29 471	21 400	50 871	9,63%
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	12 809	13 399	26 207	11,02%
ACTIVITES IMMOBILIERES	36 425	2 160	38 585	4,51%
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	86 278	13 643	99 921	23,60%
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	77 136	29 908	107 043	60,02%
ENSEIGNEMENT	29 743	14 598	44 342	8,85%
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	20 437	8 755	29 192	19,00%
ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES, SPORTIVES ET RECREATIVES	2 962	18 568	21 530	58,39%
ACTIVITES DOMESTIQUES	17	-	17	0,03%
AUTRES ACTIVITES NCA	1 072	119 694	120 766	100%

Source: ANSD, nos calculs